

CADRE DE PROGRAMMATION PAYS (CPF)

FAO-DJIBOUTI
2013–2017

CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT ENTRE LA FAO
ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Juin 2013



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
AGRE:	Activités Génératrices de Revenus et d'Emplois
ASAL	<i>Arid and Semi Arid Land</i> (zones arides et semi-arides)
ASNU	Agences du Système des Nations Unies
BRG	Bureau Régional Genre
CEAP	Champ Ecole Agro Pastoral
CERD	Centre d'Etudes et de Recherche
CGIAR	<i>Consultative Group on International Agricultural Research</i>
CMDRR	Gestion de la réduction des risques de catastrophes autogérée par les Communautés (<i>Community Managed Disaster Risk Reduction</i>)
COMESA	<i>Common Market for Eastern and South Africa</i>
CRS	<i>Catholic Relief Service</i>
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
DPP	Document de Programme de Pays
DRSP :	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDAM-IS	Enquêtes Djiboutiennes auprès des Ménages sur les Indicateurs Sociaux
EDIM	Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples
EDSF/PAPFAM	Enquête Djiboutienne sur la Santé de la Famille/Projet Pan-Arabe pour la Santé de la Famille.
EFSA	<i>Emergency Food Security Assessment</i> (voir ESASU)
ESASU	Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence
ESW	Division de la Parité, de l'Equité et de l'Emploi Rural (<i>Gender, Equity and Rural Employment Division</i>)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (<i>Food and Agriculture Organisation of the United Nations</i>)
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (<i>Famine Early Warning System Network</i>)
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole

FNSA	Fonds National de Sécurité Alimentaire
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IGAD	<i>Inter Governmental Authority for Development</i>
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (<i>Integrated Phase Classification</i>)
IPF	Indicateur de Participation Féminine
INDS	Initiative Nationale de Développement Social
LEGS	<i>Livestock Emergency Guidelines Standards</i>
LWF-WS	<i>Lutheran World Federation-World Service</i>
MAFSAN	<i>Mapping Actions for Food Security and Nutrition</i>
MAPE-RH	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage, chargé des Ressources Halieutiques
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEH	Ministère de l'Environnement et de l'Habitat
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MPFPF-RP	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial, chargé des Relations avec le Parlement
MS	Ministère de la Santé
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NMTPF	Cadre National des Priorités à Moyen terme (<i>National Medium Term Proirities Framework</i>)
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PDNA	<i>Evaluation des Dommages, Pertes et Besoins Post- Catastrophes (Post Disaster Needs Assessment)</i>
PDR	Programme de Développement Rural

PACRAAS	Projet d'Adaptation aux Changements Climatiques des Communautés Rurales
PANA	Programme d'Action Nationale d'Adaptation
PNAE:	Plan d'Action National de l'Environnement
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement (voir UNDP)
PNUAD	Programme Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (voir UNDAF)
PRODERMO	Programme de Développement Rural et de Mobilisation des Eaux
PROMES.GDT	Programme de Mobilisation des Eaux et de Gestion Durable des Terres
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
SDSA	Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire
RAF	<i>Regional Office for Africa</i>
RCHFHA	<i>FAO's Renewed Commitment to a Hunger Free Horn of Africa</i>
SESN	Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale
SEGRC	Secrétariat Exécutif de Gestion des Risques et des Catastrophes
SFE	<i>Sub Regional Office for Eastern Africa</i>
SNIFD	Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement
SNU	Système des Nations Unies
SOFI	<i>State of Food Insecurity</i>
TCP	<i>Technical Cooperation Programme</i> (Programme de Coopération Technique)
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNDAF	<i>United Nations Development Assistance Framework</i> (voir PNUAD)
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNDP	<i>United Nations Development Programme</i> (Programme des Nations Unies pour le Développement)
UNICEF	<i>United Nations Children's Emergency Fund</i> Fonds (des Nations Unies pour l'Enfance)

Avant-Propos

Le Cadre de Programmation Pays (CPP) pour la République de Djibouti 2012-2017 est le cadre de collaboration stratégique entre le Gouvernement de Djibouti et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) durant les cinq prochaines années.

Ce Cadre de Programmation est un outil de planification et de gestion qui vise à cibler au mieux l'assistance technique de la FAO au niveau du Pays. Elaboré en étroite collaboration avec le gouvernement, à travers ses institutions, en particulier les Ministères en charge des domaines relevant du mandat de la FAO, il constitue le document de référence, sur lequel la FAO devra concentrer ses efforts dans son soutien au pays, en vue de promouvoir les objectifs de développement et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Le CPP est structuré sur la base des priorités nationales liées au développement. Ces priorités s'articulent autour des principales initiatives qui sous-tendent la politique gouvernementale en matière agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit, notamment, de l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS 2008-2012), du Programme National de Sécurité Alimentaire élaboré en 2009 et son plan d'action révisé (2013-2017) conformément au processus régional du NEPAD/CAADP et le Plan cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF 2013-2017).

Ce CPP est le résultat d'un processus piloté conjointement par la FAO et le Gouvernement selon une approche concertée avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les autres parties prenantes comme la société civile, les organisations professionnelles et le secteur privé. Il est appelé à servir comme outil de programmation stratégique, de mobilisation et d'affectation de ressources, de gestion basée sur les résultats et de développement du partenariat et des synergies entre les différents partenaires œuvrant dans les secteurs de compétences de la FAO.

Dans le respect des principes de programmation du SNU (Egalité du Genre, Durabilité de l'Environnement, Développement/Renforcement des capacités, Gestion basée sur les résultats), le CPP prône une approche stratégique axée sur les résultats qui repose sur les avantages comparatifs de la FAO.

Cette approche vise à accroître l'efficacité et l'impact du soutien de l'organisation aux besoins de développement de Djibouti et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Compte tenu de l'impérieuse nécessité d'atténuer les effets des changements climatiques et autres catastrophes et en alignement aux objectifs stratégiques de la FAO, particulièrement l'objectif stratégique I (SO-I), le CPP intègre à toutes les étapes de formulation et de mise en œuvre les plans de gestion des risques et catastrophe au niveau national et régional.

Le CPP est aussi un outil de mobilisation des ressources, en ce sens qu'il informe de manière claire et concise les donateurs et les autres partenaires au développement sur les intentions de la FAO durant les cinq années à venir, ainsi que le niveau des ressources requises pour sa mise en œuvre. Cependant, il est à noter qu'un Cadre est et demeure une déclaration d'intention d'une politique et que la réalisation de son but et de ses objectifs requiert une synergie des efforts par le biais de partenariats avec toutes les parties prenantes.

Résumé exécutif

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a apporté une assistance sans cesse croissante au Gouvernement de la République de Djibouti depuis l'ouverture du bureau de la Représentation en 2008. Cette présence fortement sollicitée par ce dernier a permis de catalyser le dynamisme du secteur en soutien à la nouvelle politique de développement du Gouvernement dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Sociale 2008 (INDS) qui met au rang de priorité nationale la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Les problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle se posent en termes bien particulier à Djibouti. Car, malgré un revenu moyen par tête relativement élevé (1 406 \$ US), Djibouti figure parmi les pays les moins développés : pauvreté, mortalité infantile, espérance de vie limitée correspondent à des indicateurs sociaux réduits. Le problème de la sécurité alimentaire et plus globalement celui de la faim reflètent la structure de l'économie et des conditions climatiques du pays qui a toujours été tournée vers l'extérieur pour son approvisionnement.

Selon l'enquête la plus récente sur la sécurité alimentaire à Djibouti¹ le niveau nutritionnel atteint des niveaux alarmants, avec, en milieu rural, près de 49% des ménages en insécurité alimentaire sévère, et 28% en insécurité alimentaire modérée. Cette enquête montre de très fortes disparités régionales (avec un maximum de 77,0% d'insécurité alimentaire sévère à Ali Sabieh, zone pastorale du Sud Est).

Sur le plan nutritionnel on constate que 73% des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante, 55 % recourant à une alimentation très pauvre (riz, sucre et huile, ne consommant de légumes ou légumineuses qu'une fois par semaine et pratiquement jamais de fruits ni de protéines animales).

Selon cette même enquête 14,3% des femmes de 15 à 49 ans souffrent d'émaciation dénotant une situation sérieuse de malnutrition dans cette catégorie de la population.

Les indicateurs de malnutrition infantile indiquent une malnutrition aigue pour 24,2% des enfants entre 6 et 11 mois (seuil critique pour l'OMS) et pour 12,7 % des enfants entre 12 et 23 mois (situation sérieuse pour les mêmes critères). Cette situation est d'autant plus grave que ces indicateurs montrent une tendance croissante confirmée par la publication récente des résultats de la dernière enquête EDSF/PAPFAM de 2012 qui établit le taux de malnutrition globale des enfants de moins de 5 ans à près de 21,5 % et la malnutrition sévère à 9,1 %.

La Gouvernement très sensible à cette question a multiplié les initiatives pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Avec la FAO, l'appui aux politiques et aux stratégies notamment la formulation du Programme National de Sécurité Alimentaire conformément au processus régional du NEPAD/CAADP a permis au secteur de capitaliser les efforts du Gouvernement avec d'ores et déjà une mobilisation de fonds sans précédent pour le secteur agricole

Le premier Cadre de Programmation Pays (CPP) 2013-2017 est placé dans ce contexte. Il devra régir sur la période couverte, la coopération de la FAO avec le Gouvernement de la république Djibouti. Il est parfaitement aligné avec le cycle de l'UNDAF 2013-2017 pour lequel il représente la contribution spécifique de la FAO.

¹ PAM . Mai 2012. Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence

Il a fait l'objet d'une large concertation avec les parties prenantes (Gouvernement, ONG, Partenaires au développement et principaux bailleurs de fonds) lors de sa formulation. Le produit final a obtenu la validation des responsables des départements techniques concernés dans un premier temps et a été ensuite présenté au Ministre de l'Agriculture qui lui a apporté son plein soutien et réaffirmé sa confiance. Le CPP 2013-2017 réponds aux priorités nationales en lien avec les cadres stratégiques de la FAO au niveau régional et sous régional y compris le Plan d'action pour une Corne de l'Afrique libérée de la Faim.

Trois domaines prioritaires ont été retenus pour le CPP 2013-2017 de Djibouti.

Domaine Prioritaire 1 : Sécurité alimentaire et résilience :

Le but visé est, au vu de la gravité de la situation et se fondant sur les acquis des différents programmes et projets qui ont été développés en la matière, d'appuyer les efforts du Gouvernement dans son objectif prioritaire d'assurer à la population Djiboutienne l'accès à tout moment aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active. Cet objectif sous entend la nécessité de donner à la population les moyens de réagir et de se protéger contre les chocs que constituent les sécheresses et les événements liés au changement climatique. Pour cela, les politiques de sécurité alimentaire intégrant les aspects de prévention et gestion des risques et catastrophes seront mises en œuvre impliquant (i) la création d'un groupe technique national pour assurer la collecte, le traitement et la diffusion des données (y compris des cartes IPC) ; (ii) l'établissement de plans de contingence sectoriels ; et (iii) la prise en considération de la dimension nutritionnelle et de son impact sur la santé des populations dans les législations et les stratégies de développement. La formation des communautés rurales vulnérables aux aléas climatiques sera aussi renforcée par des méthodes innovantes. Les moyens de subsistance des populations agro pastorales seront soutenus en vue d'assurer un accès équitable aux ressources productives (notamment le foncier) pour les femmes et pour les hommes.

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et de la productivité des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche :

L'objectif est de continuer à accompagner les efforts du Gouvernement afin de contribuer à la transformation des différents sous secteurs de l'agriculture (production végétale, animale et pêches) vers des systèmes de production modernes, compétitifs et diversifiés notamment par la promotion de filières performantes générant un accroissement significatif et durable de l'emploi et des revenus du monde rural. Un préalable à la réussite des actions liés à ce domaine prioritaire N° 2 sera d'agir sur l'amélioration des capacités de collecte, de traitement et de la diffusion des données statistiques. Sur le plan opérationnel les interventions porteront sur l'introduction et la promotion d'espèces et variétés végétales adaptées au changement climatique et à celles de nouvelles techniques de production (irrigation, intrants et équipement agricole), le renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales des petits producteurs (avec une attention particulière pour les femmes) la sensibilisation des institutions de crédit pour qu'elles répondent aux besoins des petits producteurs. Les capacités en production et en santé animale (privées et publiques) seront renforcées avec une approche « chaîne de valeur » ainsi que celles des capacités d'éleveurs et des auxiliaires d'élevage pour leur rôle tant au niveau local que pour l'exportation. Le développement d'une production halieutique « responsable » sera mise en œuvre avec une approche « chaîne de valeur ». La conservation, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture marine seront développées.

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives :

Les appuis envisagés pour les deux premiers programmes prioritaires ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'un respect du capital productif impliquant une gestion durable et responsable des ressources naturelles productives dont bénéficie le pays. L'aspect fondamental des interventions portera sur la sécurisation et la gestion intégrée de l'eau pour l'agriculture et l'élevage. Une analyse « Genre », conduite avec les institutions nationales concernées permettra de préciser et d'améliorer les conditions d'accès, de contrôle et de gestion des femmes sur cette ressource décisive. L'utilisation des eaux usées sera promue et développée après traitement et recyclage, en zones urbaines et périurbaines pour le développement maraîcher et arboricole. La gestion durable et responsable de la forêt et du couvert végétal sera renforcée tant au niveau des institutions qu'au niveau communautaire. Le contrôle, la gestion et l'utilisation d'espèces invasives (comme le Prosopis) seront développés et valorisés. Le reboisement urbain et rural sera promu et assisté en ayant recours à des espèces multi-usages. Des plans nationaux d'exploitation rationnelle des pâturages naturels seront définis ou actualisés en concertation avec les pays voisins. La gouvernance de la pêche sera améliorée avec une gestion durable et responsable de la pêche et de l'aquaculture et le renforcement des capacités sur l'utilisation responsable des ressources.

Le besoin en financement de CPP 2013-2017 est de 22 000 000 \$ US. A ce jour un peu moins de la moitié soit environ 10 000 000 \$ US sont acquis ou sont déjà engagés à travers des projets. Le gap soit environ 12.000 000 \$ US devra être mobilisé durant les cinq années à venir. Environ 1/3 de ce gap devra être financé sur fonds propres de la FAO à travers les TCP nationaux et régionaux et le reste devra être mobilisé auprès de bailleurs.

En approuvant, le CPP 2013-2017, le gouvernement de la République de Djibouti s'est engagé à fournir une collaboration la plus aboutie possible tant sur le plan des capacités que sur les ressources disponibles, afin de faciliter la réalisation des objectifs et des actions proposées dans le présent document. Le CPP doit être mené en partenariat aussi large que possible et en alignement avec les efforts conjoints du gouvernement et des partenaires en vue de renforcer la coordination et l'efficacité de l'aide conformément à la déclaration de Paris.

For the Government of Djibouti

For the Food and Agriculture Organization
of the United Nations

Table de matière

I.	<u>INTRODUCTION</u>	10
II.	<u>ANALYSE DE LA SITUATION : CONTRAINTES, POTENTIEL ET DEFIS MAJEURS</u>	10
	2.1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE NATIONAL	10
	2.2. SITUATION DU SECTEUR PRIMAIRE	17
III.	<u>REPONSE POLITIQUE : LES PRIORITES POUR L'ERADICATION DE LA PAUVRETE,</u>	19
	<u>LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE</u>	
	3.1. LES INITIATIVES POLITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR	19
	3.2. PROJETS ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE	25
	3.3. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE ET DES PARTIES PRENANTES NATIONALES	26
	<i>(INSTITUTIONS ETATIQUES & INSTITUTIONS NON ETATIQUES)</i>	
IV.	<u>AVANTAGE COMPARATIF DE LA FAO ET DOMAINES PRIORITAIRES DU CPF</u>	28
	4.1. AVANTAGE COMPARATIF DE LA FAO	28
	4.2. LES AXES STRATEGIQUES ET LES DOMAINES PRIORITAIRES RETENUS	31
	4.3. LES INTERVENTIONS ENVISAGEES	32
	4.4. LES DOMAINES TRANSVERSAUX	36
V.	<u>MOBILISATION DES RESSOURCES</u>	38
VI.	<u>MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION</u>	41
	<u>ANNEXE 1 : MATRICE DES RESULTATS</u>	43
	<u>ANNEXE 2 : MATRICE DES PRIORITES – ALIGNEMENT DU CPP AVEC LES PRIORITES NATIONALES, LES AXES STRATEGIQUES DE L'UNDAF ET LES PRIORITES ET LE HOA DE LA FAO</u>	58

I. INTRODUCTION

En vertu de la réforme de la FAO initiée en 2008, l'une des exigences nouvelles au niveau de la Représentation de la FAO dans les pays, est l'élaboration d'un Cadre de Programmation Pays (CPP), anciennement connu sous le nom de cadre national des priorités à moyen terme (NMTPF) de la FAO.

Le CPP est conçu comme un outil pour l'établissement des priorités, la programmation, la mobilisation des ressources, le dialogue, le plaidoyer et le partenariat.

Il établit le lien stratégique entre les objectifs fondamentaux du Gouvernement, les stratégies retenues en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire et le Cadre Stratégique et Plan à moyen terme de la FAO. Il se veut en outre être un apport essentiel de la Représentation de la FAO dans la formulation et la mise en œuvre du Programme Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). A ce titre, il intègre les principes de base suivants :

- (i) le «leadership»,
- (ii) l'appropriation,
- (iii) l'alignement,
- (iv) la complémentarité et la synergie,
- (v) l'harmonisation,
- (vi) l'engagement.

Dans ce cadre la Représentation de la FAO à Djibouti a bénéficié d'un appui du Siège² puis a mis en place une équipe de formulation³ pluridisciplinaire (janvier 2012) qui a formulé les orientations du CPP en étroite concertation avec le gouvernement, le Bureau de la FAO Djibouti et ses partenaires nationaux et internationaux. Des consultations finales avec le Gouvernement, les Divisions Techniques de la FAO, le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique (RAF) et les Partenaires ont permis la finalisation de ce document.

II. ANALYSE DE LA SITUATION : CONTRAINTES, POTENTIEL ET DEFIS MAJEURS

2.1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE NATIONAL

Indépendante depuis 1977, la République de Djibouti se trouve au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, une position stratégique qui donne au pays le potentiel de devenir un « hub » logistique et commercial au niveau régional.

Le pays, d'une superficie de 23 300 km² et une superficie maritime de 7 190 km², compte 818 159 habitants (soit une densité de 27 h/ km², mais 80 % de la population vit en milieu urbain).

² Valentina Franchi, ESWD novembre 2011,

³ Un consultant international et 6 consultants nationaux

L'économie du pays dépend essentiellement du secteur des services, qui représente plus de 80% du PIB. Au cours des dernières années, le Gouvernement a mis en place des réformes visant à transformer Djibouti en une plate-forme commerciale pour la Corne de l'Afrique. La croissance économique en a bénéficié, le taux de croissance moyen du PIB selon les services du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est passé de 4,8% entre 2006 et 2010 à 5 % durant la période 2007-2010, avec des effets positifs pour la stabilité macroéconomique du pays.

Le secteur primaire (agriculture, pêche, élevage) ne joue encore qu'un rôle très modeste, contribuant à hauteur de 4% seulement au PIB, en raison d'un contexte agro climatique (sols et pluviométrie) peu favorable aggravé par des sécheresses récurrentes. Toutefois, même s'il reste encore peu développé, ce secteur constitue une activité économique importante pour la population, surtout en milieu rural, et représente donc un domaine prioritaire pour le développement socio économique du pays.

➤ PAUVRETE ET CHOMAGE :

Malgré un taux de croissance économique en constante augmentation et qui depuis 2006 dépasse le taux d'accroissement démographique de 2,8% par an, atteignant 5% en 2009, le pays n'a pas réussi à réduire de manière sensible la pauvreté et les inégalités; le bilan social de Djibouti reste négatif. Les taux de pauvreté et de chômage sont très élevés, surtout chez les jeunes et les femmes.

La pauvreté est très corrélée à l'insécurité alimentaire, les estimations de l'enquête auprès des ménages (EDAM- IS 2), réalisée en 2002, montrent une forte incidence de la pauvreté relative et de la pauvreté extrême évaluées respectivement à 67,9% et 34,7% des ménages. Les résultats de l'enquête montrent également que la pauvreté est généralisée⁴, qu'elle touche toutes les zones géographiques, y compris les zones urbaines. C'est surtout dans les quartiers périphériques des zones urbaines que se trouve la plus grande concentration de pauvres.

Mais c'est en zone rurale que le phénomène prend des allures de catastrophe avec une incidence de la pauvreté relative pouvant atteindre 95% des ménages et, plus de trois ruraux sur quatre vivent dans l'extrême pauvreté.

A propos de Djibouti

Population: 818.159 hab.

PIB/habitant : 1,406 USD en 2010 (FMI)

Espérance de vie : 56,1 ans

Indice de Développement Humain : 0,430

Taux de pauvreté extrême: 42,2%

Taux de chômage : 60%

⁴ L'indice synthétique de la pauvreté humaine, qui prend en compte en plus de la pauvreté monétaire, l'espérance de vie, l'analphabétisme des adultes, l'accès à l'eau potable et le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans est estimé à 42,5% soit un taux très proche de l'incidence de l'extrême pauvreté (45%). Il est très fortement corrélé au taux de pauvreté monétaire.

De plus, l'accroissement de la pauvreté est fortement associé au développement du chômage. Les données de l'emploi révèlent, en effet, une véritable crise du marché du travail, avec un taux de chômage de 59 %, en forte croissance par rapport à son niveau de 1996 (44,1 %). Le chômage concerne d'abord les jeunes de moins de 30 ans (72,4 % qui représentent 60,5 % de l'ensemble des chômeurs) et les femmes (68,8% des femmes actives sont au chômage par rapport à 54,6% des hommes)⁵.

La persistance d'un taux élevé de chômage est aggravée par des contraintes globales (crise financière mondiale; hausse des cours du pétrole et des produits de base et pénuries alimentaires). Elle est cependant largement attribuable à des facteurs structurels internes, en particulier l'absence de politiques efficaces de soutien à la création d'emplois et l'inadéquation entre les besoins réels de l'économie et la formation du capital humain.

➤ EDUCATION

L'accès à l'éducation a sensiblement progressé grâce à une politique volontariste d'investissement dans le capital humain, mais près de 25% des enfants dont une majorité de filles ne sont pas encore scolarisés, surtout en zones rurales. On peut cependant espérer sur la base des tendances récentes et des projections pour 2015 que Djibouti sera parmi les premiers pays africains à pouvoir atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD 2) en assurant une éducation primaire pour tous les enfants (garçons et filles).

➤ SANTE

Quoique l'accès à la santé de la population se soit sensiblement amélioré grâce à une mobilisation accrue des ressources en faveur de ce secteur, certains indicateurs, comme ceux de mortalité maternelle (547 pour 100 000 naissances en 2002) et infanto/juvénile (mortalité néonatale estimée à 45 pour 1000 naissances qui constitue une part importante de la mortalité infantile estimée à 67 pour 1000 naissances vivantes en 2006), restent dramatiquement élevés. De même la prévalence de la tuberculose (l'une des plus fortes du monde avec 1104 cas pour 100 000 habitants) constituent des symptômes significatifs de la vulnérabilité de la population et de sa dépendance aux services sanitaires.

Pour l'ensemble de ces facteurs, l'Indice de Développement Humain (IDH) est estimé à 0,430 (UNDP, 2011) et le pays est classé 163^e sur 185 pays.

⁵ INDS 2008-2012

➤ GENRE

L'inégalité entre les genres est profonde, du fait de facteurs culturels et religieux. La participation des femmes (environ 52 % de la population) aux prises de décisions reste marginale à tous les niveaux, en dépit des efforts conduits par les Autorités pour créer un cadre juridique plus favorable (comme la promulgation d'un Code de la famille plus favorable à la protection des droits des femmes).

Le potentiel de contribution des femmes à l'économie de marché est généralement peu exploité. Dans le secteur primaire, par exemple, la production agricole est principalement du ressort des hommes. Les femmes ne sont impliquées que dans la distribution et la commercialisation des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Elles font l'objet d'une discrimination systématique dans l'accès aux services de crédit, de vulgarisation, de fourniture d'intrants et de semences, qui répond généralement au stéréotype de l'homme «producteur et chef de famille».

Concernant l'alphabétisation pour laquelle le Gouvernement a consenti des efforts très importants on observe (EDIM/2006) que 47,5 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont alphabétisées, avec cependant de fortes disparités géographiques (14,2 % en milieu rural contre 48,4 % en milieu urbain).

L'Indicateur de Participation Féminine (IPF) dont la dernière référence est l'année 2000 s'élevait à 0,127, classant Djibouti au 149^{ème} rang sur 173 pays classés

Les femmes ne sont que rarement consultées et intégrées au sein des projets de développement qui seraient susceptibles de renforcer leur rôle productif et d'améliorer leur condition de vie. Leur participation au niveau des choix et de la mise en œuvre des programmes de développement permettrait des orientations et des réalisations plus harmonieuses et très probablement aussi plus productives.

➤ MIGRATIONS

Jouissant d'une bonne stabilité au sein d'une région tourmentée où subsistent de nombreux conflits, Djibouti accueille depuis son indépendance de nombreux migrants provenant des pays limitrophes et les réfugiés qui représentent une catégorie extrêmement vulnérable mais également une source de perturbation d'ordre écologique (déboisements) et sociale.

Du fait des sécheresses dans les pays limitrophes au cours des dernières années, le nombre de réfugiés s'est considérablement accru depuis mai 2011 (atteignant en octobre 2011 le nombre de 21 000 réfugiés rassemblés dans un camp dont la capacité d'accueil n'est que de 11 000 places).

➤ SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Malgré un revenu moyen par tête relativement élevé (1 406 \$ US), Djibouti figure néanmoins parmi les pays les moins développés avec des taux de pauvreté et de mortalité infantile élevés et une espérance de vie limitée. Le problème de la sécurité alimentaire et plus globalement celui de la faim reflète la structure de l'économie et des conditions climatiques du pays.

Selon l'enquête la plus récente sur la sécurité alimentaire à Djibouti⁶ la situation alimentaire atteint des niveaux alarmants, avec, en milieu rural, près de 49% des ménages en insécurité alimentaire sévère, et 28% en insécurité alimentaire modérée. Cette enquête montre également de très fortes disparités régionales (avec un maximum de 77,0% d'insécurité alimentaire sévère à Ali Sabieh, zone pastorale du Sud Est).

Sur le plan nutritionnel on constate que 73% des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante, 55 % recourant à une alimentation très pauvre (riz, sucre et huile, ne consommant les légumes ou légumineuses qu'une fois par semaine et jamais de fruits ni de protéines animales).

Selon cette même enquête 14,3% des femmes de 15 à 49 ans souffrent d'émaciation dénotant une situation sérieuse de malnutrition dans cette catégorie de la population.

Les indicateurs de malnutrition infantile indiquent une malnutrition aigue pour 24,2% des enfants entre 6 et 11 mois (seuil critique pour l'OMS) et pour 12,7 % des enfants entre 12 et 23 mois (situation sérieuse pour les mêmes critères). Plus gravement, ces indicateurs montrent une tendance croissante de la malnutrition confirmée par la publication récente des résultats de la dernière enquête EDSF/PAPFAM de 2012 qui établit le taux de malnutrition globale des enfants de moins de 5 ans à près de 21,5 % et la malnutrition sévère à 9,1 %⁷.

En 2011, Djibouti, comme les autres pays de la Corne de l'Afrique, a fait face à une grave sécheresse qui a affecté près de 120 000 personnes (soit 50 % de la population rurale, et 15 % de la population totale), surtout éleveurs, nomades et communautés pastorales dans le milieu rural. Depuis cette date la situation alimentaire s'est fortement dégradée.

Dans ce contexte l'analyse du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) qui sur base des quatre dimensions de l'insécurité alimentaire (disponibilités insuffisantes ; irrégularité des approvisionnements ; difficultés d'accès physique et économique, malnutrition) avait identifié comme causes principales de l'insécurité alimentaire les facteurs suivants :

⁶ PAM . Mai 2012. Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence

⁷ SOFI Juillet 2012 Référence au niveau des troubles de la croissance, d'amaigrissement et de déficit pondéral.

- *la pauvreté* au niveau des ménages : l'essentiel de la nourriture étant acheté sur le marché, y compris en zone rurale;
- *la faiblesse de la redistribution* (faibles transferts de ressources publiques vers les populations vulnérables) ;
- *la difficulté d'accès aux services sociaux de base*. (éducation et santé) qui pourraient avoir un effet significatif sur la nutrition (notamment infantile).

La situation de la sécurité alimentaire selon le genre et les classes d'âges est faiblement documentée ; il est clair cependant, sur la base des statistiques relatives à la situation nutritionnelle que les enfants et les femmes jeunes comptent parmi les classes les plus exposées.

Les mêmes facteurs ont été soulignés dans l'analyse de la sécurité alimentaire présentée dans le Bilan Commun Pays du PNUAD 2013-2017 (Tableau 1)

TABLEAU 1 : ANALYSE CAUSALE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE A DJIBOUTI (PNUAD 2013-2017)

NIVEAU	DISPONIBILITE DES ALIMENTS	ACCESSIBILITE AUX ALIMENTS	UTILISATION
CAUSES IMMEDIATES	<ul style="list-style-type: none"> - Production nationale très limitée - Faiblesse de l'investissement - Disponibilité et gestion de l'eau potable insuffisante - - Inégalité dans l'accès aux ressources productives selon le genre : terre, intrants, crédit 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu limité des ménages - Faiblesse du pouvoir d'achat - - Accessibilité physique difficile aux marchés, dans les zones éloignées 	
CAUSES SOUS-JACENTES	<ul style="list-style-type: none"> - Faible utilisation des terres arables - Faible capacités techniques - -Faible production et collecte d'eau potable - Instabilité de la disponibilité due aux aléas climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage élevé - Flambée de prix des denrées de base - Coût de la vie très élevé - Insuffisance des filets de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du système de santé
CAUSES STRUCTURELLES	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement climatique aride - Sécheresses récurrentes - Gestion des ressources en eaux inadaptée au contexte du pays-Cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire national inadéquat - Tradition agricole et de pêche insuffisamment adaptée au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté - Absence de politiques appropriées de gestion de la sécurité alimentaire et de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques et habitudes alimentaires - Qualité de l'eau

Cette situation d'insécurité alimentaire chronique conduit à : i) une accentuation des migrations vers les centres urbains et surtout la capitale; (ii) une aggravation de la dégradation des ressources naturelles à l'équilibre déjà très fragile; et (iii) un accroissement de la vulnérabilité des populations notamment rurales face aux chocs et une réduction de la capacité des ménages à faire face aux crises conjoncturelles.

➤ ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Djibouti se caractérise par la sévérité de ses conditions climatiques. Le climat est chaud et sec. Les températures sont élevées (de 30 à plus de 45 ° C) entraînant une forte évapotranspiration potentielle supérieure à 2000 mm en moyenne. La pluviométrie annuelle est faible (150 mm /an en moyenne) et irrégulière.

L'eau est par conséquent une ressource très rare dans le pays, ce qui constitue une des contraintes majeures pour le développement des zones rurales qui souffrent par ailleurs d'une faible disponibilité en terres arables. Le pays dispose de quelques nappes d'eau souterraines profondes, mais la salinité d'une grande partie de ces eaux dépasse largement les normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La disponibilité en eau potable ne couvre que 43% de la demande et est de faible qualité. Cette rareté est aggravée par une certaine inefficience du système de distribution. En milieu rural, les usagers sont confrontés à des difficultés supplémentaires notamment la distance pour l'approvisionnement et l'insuffisance des infrastructures.

Selon les projections liées au changement climatique on estime que les températures augmenteront encore à l'horizon 2050, et que les précipitations diminueront de 4 à 11%. Les cycles de sécheresse seront plus fréquents et les pluies seront plus intenses, ce qui pourrait accroître les phénomènes de crues et accélérer l'occurrence des inondations et les l'érosion hydrique. On estime également que le niveau de la mer augmentera et entraîner ainsi la salinisation des aquifères situés le long des côtes.

Pour ce qui concerne la conservation des ressources naturelles, le déboisement a déjà atteint un stade critique. Le phénomène de sédentarisation spontanée, largement amplifié depuis quelques années, a suscité de nouveaux besoins chez les nomades et les migrants qui, en construisant des habitats plus permanents recourent à l'utilisation de ligneux, accélérant ainsi le déboisement qui n'était pratiqué traditionnellement que pour la fabrication de charbon.

La faiblesse de la gouvernance dans la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux, l'insuffisance des ressources financières allouées à la protection de l'environnement notamment en matière de lutte contre la désertification, de gestion des espaces marins et terrestres et de collecte des déchets et ordures en milieu urbain ainsi que l'insuffisance de contrôle et de moyens de coercition contribuent également à la dégradation de l'environnement.

2.2. SITUATION DU SECTEUR PRIMAIRE

L'économie Djiboutienne est largement tributaire du secteur des services (70% du PIB en 2011). La contribution du secteur primaire longtemps estimée à 3% semble s'établir actuellement à 4,2%, alors que près de 20% de la population dépendent de ce secteur pour ses moyens de subsistance.

Les caractéristiques agro climatiques du pays, les contraintes techniques, financières et organisationnelles handicapent le développement la production du secteur primaire. Les productions agricoles ne couvrent que 10% des besoins alimentaires du pays ce qui le place en situation de forte dépendance et de vulnérabilité à l'égard des importations et des fluctuations des prix pour couvrir ses besoins.

Du fait de la faible pluviométrie le développement agricole dépend étroitement des possibilités d'irrigation. On estime à 1 700 unités l'effectif des exploitations agricoles. Ce sont souvent de petites exploitations de 0,5 ha, pour la plupart situées sur les terrasses des oueds pour avoir un meilleur accès à l'eau. Les productions végétales portent essentiellement sur le maraîchage de saison et secondairement sur les cultures fruitières.

L'agriculture Djiboutienne est à 100 % manuelle. Les techniques de production sont essentiellement artisanales. Rares sont les producteurs en zones rurales qui connaissent et maîtrisent les techniques modernes de production agricole, même s'il y a lieu de relever que les cultures maraîchères et fourragères constituent - déjà dans certaines zones - une stratégie alternative d'adaptation face au changement climatique.

Quoique faiblement documentée la répartition des responsabilités et tâches dans l'agriculture selon le genre fait ressortir le rôle prédominant des hommes dans ce sous secteur où les femmes sont réduites à des tâches d'appui (notamment lors des récoltes) mais n'exercent aucune responsabilité dans les choix et la commercialisation. On peut cependant noter une tendance récente de prise de responsabilité dans le maraichage et dans la commercialisation des sous produits de l'agriculture.

Les défis climatiques et pédologiques aggravent les contraintes techniques et organisationnelles qui existent déjà au niveau des exploitations agricoles :

- (i) infrastructures hydro-agricoles rudimentaires et moyens d'exhaure de l'eau inadéquats ;
- (ii) faible maîtrise des techniques d'irrigation ;
- (iii) indisponibilité en intrants de qualité ;
- (iv) structures coopératives peu opérationnelles et manquant d'expérience et d'autonomie ;
- (v) services de vulgarisation disposant de peu de moyens matériels et logistiques et de ressources humaines peu formées.

L'élevage. Selon les estimations de 2010 l'effectif du cheptel était de l'ordre de 1 million de têtes (en majorité composé de petits ruminants), les sécheresses auraient réduit cet effectif à quelques 700 000 têtes. Cet élevage est en majorité de type pastoral, dépendant du milieu naturel. La réduction de la mobilité du bétail par sédentarisation de pasteurs nomades qui a pour corolaire l'accroissement localisé des charges animales et la croissance démographique tant humaine que

celle du cheptel ont des répercussions négatives sur les parcours naturels déjà fragilisés par l'aridité du climat et les sécheresses. Par ailleurs la culture et les traditions des communautés nomades du pays les rendent peu résilientes face aux longues périodes de sécheresse constatées depuis plusieurs années.

D'autres effets des changements climatiques tels que les inondations ont aussi un impact négatif sur la productivité du bétail (pertes physiques, santé et disponibilités alimentaires). Face à cette situation de paupérisation, une partie des éleveurs optent pour la sédentarisation autour des points d'eau et à proximité des centres urbains pour avoir accès aux services sociaux de base (école, centres de santé et vétérinaire).

Une autre forme d'élevage (sédentaire) est pratiquée dans les oasis et près de Djibouti Ville et des grandes agglomérations régionales. Elle est plus intensifiée (production laitière et embouche) et monétarisée et une partie de sa production est commercialisée dans les centres urbains.

L'analyse «Genre» fait apparaître une tendance à la responsabilité des femmes dans l'aviculture et l'élevage des petits ruminants pouvant les impliquer dans la commercialisation mais très peu pour le stockage et la transformation des produits faute d'un renforcement adéquat des capacités.

Le secteur des pêches est dominé par la pêche artisanale. Malgré un potentiel halieutique important la production nationale enregistrée en 2010 reste très limitée (1 600 tonnes) et la consommation de poisson nationale faible (2.0 Kg/ hab. / an). La contribution de ce sous-secteur au PIB du secteur primaire et à la sécurité alimentaire des ménages est globalement faible.

Le rôle des femmes pour ce sous secteur est significatif en matière de commercialisation directe des prises sans intervention. Mais, les activités de stockage et de transformation sont généralement gérées par les hommes, les femmes n'ayant pas les capacités, les moyens matériels nécessaires.

Diverses contraintes ralentissent le développement de ce secteur :

- (i) insuffisance des moyens de production des pêcheurs ;
- (ii) insuffisance des structures de maintenance des moyens de production ;
- (iii) capacités organisationnelles, managériales et techniques limitées et difficultés financières pour l'accès aux facteurs de production des acteurs ;
- (iv) déficience en ressources humaines qualifiées de l'administration en charge de la pêche ;
- (v) infrastructures de conservation, de distribution et de commercialisation du poisson limitées.

Malgré les nombreuses contraintes évoquées ci-dessus, le secteur primaire dispose d'importantes potentialités qui si elles sont bien exploitées, permettrait au pays de mieux faire face aux effets néfastes dues aux sécheresses récurrentes et à l'insécurité alimentaire. En effet :

- malgré le climat aride du pays l'agriculture peut être pratiquée sous irrigation dans les oasis, sur les bords d'oueds ou à partir de puits ou forages. Sur une superficie potentiellement irrigable de 10 500 ha, seulement 1 250 ha sont irrigués, en utilisant l'eau des nappes phréatiques proches de la surface ou les nappes souterraines profondes.
- les recherches conduites par les structures nationales ont par ailleurs démontré le potentiel du pays pour le développement de productions susceptibles de forte intensification (phoeniciculture et maraichage).
- Si les conditions naturelles du pays ne peuvent permettre d'assurer seules, au niveau national, la sécurité alimentaire par les uniques performances de la production agricole, toute intensification, diversification et professionnalisation du secteur est susceptible de jouer un rôle conséquent dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des population.
- Avec 380 km de côtes, la surface du plateau continental des eaux marines Djiboutiennes exploitable par la pêche est d'environ 2 280 km². Les potentialités halieutiques sont estimées à 47 000 tonnes en tenant compte des seuils d'exploitation soutenables (toutes espèces confondues) sans commune mesure avec le niveau actuel des prises. Par ailleurs le pays dispose d'un potentiel important de développement de l'aquaculture marine pour la consommation nationale et l'exportation.
- L'élevage contribue à hauteur de 75% au PIB agricole, près de 16 % de la population est impliquée directement par ce sous-secteur (et près de 30% de la population vit de l'élevage et de ses activités connexes). Il a été montré que le rôle des femmes déjà non négligeable pouvait être largement développé. Ce sous secteur dont le capital productif n'a pas encore fait l'objet d'intensification significative (notamment pour la production laitière de caprins qui pourrait être consommée localement – amélioration nutritionnelle-ou transformée et commercialisée) constitue donc un segment important pour le développement.

III. REPONSE POLITIQUE : LES PRIORITES POUR L'ERADICATION DE LA PAUVRETE, LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE

3.1. LES INITIATIVES POLITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

L'**Initiative Nationale de Développement Social** (INDS, 2008-2012) qui fait suite au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2004-2006) constitue le cadre de la politique de développement économique et social du pays. Ce cadre repose sur quatre axes :

(i) renforcement de la compétitivité et création des conditions d'une croissance économique forte et durable ; (ii) accélération de la valorisation des ressources humaines et préservation de l'environnement ; (iii) réduction de la pauvreté et assistance aux zones et groupes vulnérables (lutte contre le chômage et accès aux services de base); et (iv) promotion d'une bonne gouvernance.

Sur le plan opérationnel l'INDS entend :

- (i) promouvoir les services de base (éducation, santé et énergie) ;
- (ii) restructurer l'appareil productif national pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage (notamment chez les jeunes) ;
- (iii) assister les personnes en grande vulnérabilité pour favoriser leur intégration dans la société.

Le cadre de référence du secteur primaire en matière de planification est le **Plan Directeur du Secteur Primaire (2009-2018)** qui vise à augmenter la production des produits alimentaires pour atteindre la sécurité alimentaire et favoriser une meilleure contribution du secteur primaire à l'économie nationale.

Il vise :

- (i) une meilleure mobilisation de l'eau pour impulser le développement du secteur primaire ;
- (ii) une augmentation des productions (végétale, animale et halieutique) en vue de réduire la dépendance alimentaire et de lutter contre la pauvreté ;
- (iii) une amélioration de la contribution du secteur primaire à l'économie nationale.

De nombreuses initiatives ont été entreprises pour atteindre les objectifs de ce cadre. Il s'agit notamment de :

- la création de la **Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA)** en 2011, qui a pour mission la valorisation de terrains pris en concession à l'étranger (Ethiopie, Soudan), en vue d'approvisionner le marché national et de contrebalancer les hausses de prix des produits agricoles ;
- l'élaboration et l'adoption d'une **Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire** qui repose sur deux axes complémentaires :
 - (i) prévention et gestion des risques conjoncturels ;
 - (ii) renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la formulation (2007-2009) d'un **Programme National de Sécurité Alimentaire** et d'un **Programme National d'Investissement** (12 projets jugés prioritaires d'un coût de 104,2 millions US\$) ;
- la création d'un **Fonds National de Sécurité Alimentaire (FNFA)**, outil de financement de la mise en œuvre des projets et programmes nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire relevant du MAPE-RH.

- la création en 2006 du **Centre d'Exportation du Bétail** (Société Abu Yasser) qui a dynamisé les exportations de bétail de toute la sous-région en direction notamment des pays du Golfe, et qui constitue l'embryon d'une filière « viandes et dérivés » ;
- la **concession** en 2005 **du Port de Pêche de Djibouti au secteur privé**, qui a donné une impulsion significative aux activités de pêche, avec un début d'exportation des produits de la pêche vers l'Ethiopie, embryon d'une filière des produits halieutiques ;
- la constitution, le renouvellement et la bonne gestion du **Stock national stratégique de denrées alimentaires** de première nécessité.

Plus spécifiquement le **Programme National de Sécurité Alimentaire** (PNSA) développé en 2010 a pour objectif général d' *«assurer l'accès de tous les Djiboutiens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2025»*.

Il s'agit d'une ambition légitime compte tenu de la petite taille du pays comptant environ 140 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire. Cet objectif général se décline dans un premier temps à l'horizon 2015 au regard des engagements du Millénaire pour le Développement (OMD) de réduire de moitié la population frappée par la faim et la malnutrition. Il couvre les quatre dimensions de la sécurité alimentaire :

- la disponibilité d'aliments de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle ;
- leur accessibilité pour les populations, y compris pour les plus vulnérables ;
- la stabilité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps ;
- l'utilisation optimale des aliments par les individus (dimension nutritionnelle) qui devait être appréhendée à trois niveaux :
 - (i) individus et ménages ;
 - (ii) communautés et territoires locaux ;
 - (iii) niveau national.

La cohérence entre les priorités politiques et les axes stratégiques du PNSA peuvent se schématiser comme suit :

TABLEAU 2: PRIORITES NATIONALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE⁸

PRIORITES POLITIQUES	PRINCIPAUX AXES STRATEGIQUES PNSA
1. RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU	1. actualiser les connaissances sur les ressources 2. promouvoir les utilisations « économes » de l'eau 3. poursuivre l'équipement des zones rurales en points d'eau
2. VALORISER LES POTENTIALITES EXISTANTES ET DIMINUER LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE	1. promouvoir le développement local intégré 2. promouvoir la diversification des productions
3. GARANTIR L'ACCES ALIMENTAIRE AUX POPULATIONS VULNERABLES	1. élaborer un plan d'aménagement de pistes de désenclavement 2. promouvoir une politique d'aide alimentaire, outil de développement économique
4. PROMOUVOIR LES RESSOURCES HUMAINES ET RENFORCER LES CAPACITES	1. développer progressivement la professionnalisation des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. 2. créer un environnement favorable au développement du secteur privé 3. renforcer les ressources humaines des services d'appui
5. PROMOUVOIR UNE POLITIQUE D'INFORMATION ET DE SUIVI D'IMPACT	1. mettre en place un dispositif unifié d'évaluation d'impact en termes de SAN 2. diffuser des informations alimentaires et nutritionnelles par les media de masse

En novembre 2011, le Gouvernement a estimé nécessaire de recadrer et repenser le **Programme national de sécurité alimentaire (PNSA)** et son cadre de mise en œuvre, au regard des nouvelles missions assignées au Ministère de l'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques (MAPE-RH).

Ce Plan propose de nouvelles orientations stratégiques qui s'articulent autour de 3 grands axes :

- (i) l'assurance d'une sécurité alimentaire durable dans le cadre régional ;
- (ii) l'assistance aux groupes vulnérables ;
- (iii) la création de nouvelles sources de croissance par l'introduction de technologies modernes et un appui aux exportations.

⁸ Source: PNSA . Plan d'action dans le Secteur Primaire.2009

Le PNSA 2012-2017 est composé de 26 projets, pour un budget total de 23,07 milliards de FDJ soit 129.8 millions de \$EU. Pour le moyen et le long terme, le Gouvernement a mis l'accent sur l'assistance aux groupes vulnérables à travers la mise en œuvre de sous **Programmes de Développement Rural** spécifiques (PDR), la quête d'une sécurité alimentaire durable dans un cadre régional (concession des terres arables en Ethiopie et au Soudan) et la recherche de nouvelles sources de croissance pour le secteur primaire (programme palmier dattier , développement d'une filière viande et dérivés , pêche semi industrielle et aquaculture marine).

Le plan d'action national 2012-2017 du PNSA a été validé par les parties prenantes nationales en présence du Commissaire à l'Agriculture de l'Union Africaine et du Secrétaire Général de la COMESA et a été adopté comme plan d'investissement du Pacte National dans le cadre du processus PDDAA en avril 2012.

Au niveau régional, à travers l'IGAD, le COMESA et le NEPAD/ PDDAA, tout comme au niveau international, les institutions qui opèrent dans le secteur de l'agriculture ont encouragé le Gouvernement à orienter ses actions vers le renforcement de l'offre de la production agricole et à accroître le financement du secteur à hauteur de 10% des dépenses publiques. L'agro élevage a été érigé en modèle de développement, tout comme la promotion de la pêche pour encourager la production du secteur, avec une attention particulière à la professionnalisation des acteurs.

Le Document de Programme Pays (DPP 2012). Suite aux sécheresses récurrentes et notamment celle de 2011 et au vu des efforts développés par la communauté internationale pour faire face aux besoins d'urgence, le gouvernement a envisagé de présenter un ensemble cohérent d'actions pour renforcer la politique de développement durable en réduisant la vulnérabilité des populations face aux menaces liées aux changement climatique . Avec le soutien d'un Consortium Technique (FAO et CGIAR) et l'appui de l'IGAD le Gouvernement a préparé le Document de Programme de Pays pour mettre fin aux urgences liées aux sécheresses dans la Corne de l'Afrique.

Parallèlement le **Ministère de la Promotion de la Femme (MPFPF)** a adopté une politique visant à :

- (iv) faire respecter les droits de la femme dans la société et à garantir l'égalité des droits (politiques, économiques et sociaux)
- (v) proposer des projets et programmes destinés à garantir une meilleure intégration de la femme dans le processus de développement (décisions, santé, éducation et vie économique). Concernant plus spécifiquement les femmes rurales il tend à promouvoir des Activités Génératrices de Revenus et d'Emplois (AGRE) portant sur l'agriculture, le petit élevage et la pêche. C'est dans ce cadre que s'est développé le sous programme «Genre» du PNSA 2012-2017.

La mise en cohérence des diverses politiques et axes stratégiques relatifs à la réduction de la pauvreté, à la protection des groupes vulnérables et au développement du monde rural peut

s'articuler avec les trois axes de coopération retenus par le Programme Cadre des Nations Unies pour le Développement (PNUAD.2013-2017).

Le Programme Cadre des Nations Unies pour le Développement PNUAD 2013-2017 : les principaux axes objectifs du PNUAD 2013-2017 se présente ainsi qu'il suit :

TABLEAU 3 : OBJECTIFS ET EFFETS ATTENDUS DU PROGRAMME CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (PNUAD 2013- 2017)

AXES	EFFETS
1. GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS	a) Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance. b) Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation, ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés c) Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies
2. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	a) Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de base de qualité b) Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays. c) Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA d) Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement, et les utilisent de façon durable. e) Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes les formes de violence et exploitation f) Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement
3. RESILIENCE DES POPULATIONS FACE AUX ALEAS NATURELS ET A L'INSECURITE ALIMENTAIRE	a) Les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques b) Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes c) Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure sécurité alimentaire

3.2. PROJETS ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE

Les objectifs du tableau 3 ont déjà été traduits dans les faits grâce aux appuis de différents bailleurs et par les interventions des Agences Spécialisées du Système des Nations Unies, notamment de la FAO⁹. Ces projets et programmes peuvent constituer un référentiel utile tant sur le plan technique que sur celui de la participation des populations et de leur acceptabilité. On peut, entre autre et de manière non exhaustive, faire référence à :

➤ L' APPUI AUX POLITIQUES ET STRATEGIES

- Formulation du PNSA
- Formulation du plan d'Action
- Plan d'investissement
- support au suivi du processus régional du NEPAD/CAADP

➤ LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU :

- Projet de Mobilisation des Eaux de surface et de Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT) sous financement FIDA, FEM, PAM, PNUD ;
- Projet de Développement Communautaire Rural et de Mobilisation des Eaux (PRODERMO) sous financement Banque mondiale ;
- Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par l'accès à l'eau potable des populations nomades.- FAO.

➤ LA GESTION DU CAPITAL PRODUCTIF ET DES RESSOURCES NATURELLES

- Projet d'appui pour le développement de l'aquaculture marine. - FAO ;
- Projet de gestion du Prosopis invasif pour l'éradication de la pauvreté et la sécurité alimentaire. - FAO ;
- Appui à la mobilisation pour les actions de mise en œuvre de la Grande Barrière Verte au Sahara et au Sahel. - FAO;
- Sécurisation des systèmes pastoraux traditionnels. (SHARE). UE/ FAO.

➤ LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

- Appui au renforcement des capacités pour la promotion du marché de bétail et des produits d'élevage dans la Corne de l'Afrique FAO;
- Appui au renforcement des capacités pour la promotion du marché de poissons et de produits halieutiques dans la Corne de l'Afrique. FAO.

➤ LE RENFORCEMENT DES SERVICES DE BASE

- Appui aux services vétérinaires et au laboratoire spécialisé FAO;
- Réhabilitation des centres régionaux de soins vétérinaires FAO;
- Appui aux services décentralisés des régions FAO.

⁹ Le détail des projets de la FAO est présenté aux annexes 2 et 3

➤ L'APPUI AUX GROUPES VULNERABLES

- Assistance d'urgence aux zones pastorales à Djibouti..FAO ;
- Programme de recapitalisation des cheptels décimés par la sécheresse ;
- Initiative régionale d'appui aux pasteurs et agro pasteurs en situation de vulnérabilité dans la Corne de l'Afrique. OSRO;
- Fourniture d'intrants agricoles en réponse à la sécheresse à Djibouti. OSRO/FAO.

➤ RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE

- Adaptation au Changement Climatique des Communautés Rurales (PACRAAS) sous financement japonais ;
- Réponse aux situations d'urgence dans la Corne de l'Afrique : Volet 1 : Eau ; santé animale, gestion pastorale ; renforcement des capacités. OSRO/FAO ;
- Réponse aux situations d'urgence dans la Corne de l'Afrique : Volet 2 : Production agricole et fourragère (jardins) ; formation. OSRO/FAO
- Restocking des petits ruminants et dromadaires OSRO/FAO

3.3. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE ET DES PARTIES PRENANTES NATIONALES

INSTITUTIONS ETATIQUES

Le **Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage chargé des Ressources Halieutiques (MAPE-RH)** est responsable d'activités clés liés au secteur primaire du pays. Il dispose de directions techniques spécialisées couvrant les différents sous secteurs : agriculture et forêts, élevage et santé animale, pêches et ressources halieutiques.

Le Département de l'hydraulique agricole est confiée à la Direction de l'Eau et des Grands Travaux de ce même Ministère.

Les ressources des directions techniques sont souvent réduites au strict minimum et ont par conséquent de grandes difficultés à remplir leurs missions. C'est ainsi que la Direction des Grands Travaux ne dispose pas de personnel régulier alors qu'elle gère un large parc d'engins de forage et de terrassement. La Direction de l'Eau, quoique relativement mieux dotée souffre cependant des déficits en moyens humains qui caractérisent l'ensemble du Département.

Les services décentralisés du Ministère, sous l'autorité du Secrétaire Général, sont gérés au niveau des cinq régions du pays par un sous directeur installé dans le chef-lieu. Ces sous directeurs sont souvent seuls à tenter de remplir l'ensemble des missions techniques du ministère avec des moyens extrêmement modestes.

En plus de ces directions, le MAEP-RH dispose d'un **Laboratoire National d'Analyse des Aliments (LNAA)** mis en place en 2010 et qui bénéficie d'un statut d'autonomie financière grâce à la perception de redevances sur les produits alimentaires d'importation qu'il contrôle.

C'est le cas aussi de la **Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA)** qui relève du régime de droit privé.

D'autres Départements ministériels ou structures étatiques interviennent également en matière de sécurité alimentaire et de valorisation des ressources naturelles.

Le Ministère de l'Énergie et de l'Eau (MEE) a la responsabilité de la politique nationale de l'eau qui est considérée comme hautement stratégique au même titre que l'énergie. Il est chargé des dossiers du développement des énergies renouvelables et des projets de désalinisation de l'eau de mer ainsi que de l'assainissement et du traitement de l'eau usée à Djibouti ville. Il bénéficie pour cette dernière attribution de financements de l'Union Européenne. La FAO a été approchée pour l'utilisation future de l'eau traitée pour les besoins de l'agriculture périurbaine

La Direction de l'Environnement du Ministère de l'Environnement et de l'Habitat (MEH) a la tutelle des aires et des espèces protégées. Elle intervient également sur le renforcement de la résilience des populations rurales face aux changements climatiques avec le support financier du PNUD.

Le Secrétariat Exécutif à la Prévention et à la Gestion des Risques et Catastrophes (SEPGRC) est rattaché au **Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)**. Etant jusqu'à tout récemment très faiblement doté en ressources humaines, il bénéficie actuellement d'un soutien de renforcement de ses capacités organisationnelles avec l'appui de plusieurs organisations internationales (PNUD, UNICEF et autres).

Le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale (SESN) rattaché au Premier Ministre est également un acteur important qui intervient dans l'aide alimentaire directe aux populations sinistrées notamment en milieu rural par son **Agence Nationale de Développement Social**.

Le Ministère de la Santé (MS) développe depuis 2008 un Programme National de Nutrition pour lutter contre la malnutrition des enfants de moins de cinq ans.

Le **Centre d'Étude et de Recherche de Djibouti (CERD)** rattaché au **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)** dispose d'un laboratoire spécialisé dans la production « in- vitro » de plants de palmiers dattiers dans le cadre de la stratégie nationale de la promotion de la culture du palmier dattier pour le développement de l'agriculture oasisienne. Il a bénéficié en outre, de l'appui de la FAO.

Le Ministère de la Promotion de la Femme, du Planning Familial, chargé des Relations avec le Parlement (MPEPF), Ministère de pleine compétence depuis 2008, qui fait suite au Ministère délégué auprès du Premier Ministre créé dès 1999, il participe à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la femme notamment par la mise en œuvre de la **Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement (SNIFD)** définie en 2002. Le plan d'action de cette stratégie porte sur le domaine de la prise de décision, la santé,

l'éducation et la vie économique. Son action plus spécifique pour les femmes rurales s'appuie sur ses Bureaux Régionaux Genre (BRG).

INSTITUTIONS NON ETATIQUES

La présence des Organisations Non Gouvernementales est relativement récente à Djibouti. Les principales sont : AICF, Care Canada, LWF-WS, CRS. Ces ONG se concentrent généralement dans le domaine de l'assistance humanitaire et du développement durable directement auprès des communautés urbaines et rurales les plus démunies avec, dans un premier temps, une intervention dans le traitement curatif de la malnutrition chez les groupes vulnérables (mères et enfants). La Représentation de la FAO à Djibouti est en discussion avec la plupart de ces ONG pour leur confier des activités de suivi et de renforcement de capacité des communautés.

L'**Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD)** créée à la veille de l'indépendance en 1977 mérite une attention particulière. Elle n'a eu cesse d'œuvrer en faveur de la défense des droits de la femme à Djibouti. Elle apporte son soutien à toutes les couches défavorisées, notamment aux femmes rurales, par des actions d'alphabétisation, de santé, de lutte contre la pauvreté notamment en milieu rural par la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois (AGRE) et de facilitation du micro crédit.

En ce qui concerne les **Agences Spécialisées des Nations Unies**, outre la FAO, le PAM, l'UNICEF qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; on note la présence du PNUD qui commence à s'engager fortement dans des activités de renforcement de la résilience de la population rurale face au changement climatique.

La question de la coordination reste donc cruciale. Elle a obtenu un début de solution avec la mise en place en 2010-2011 du « Cluster de sécurité alimentaire et de développement rural » animé par la FAO. Ce cluster a connu un grand succès et constitue un forum d'échange qui rassemble tous les parties prenantes à la question de sécurité alimentaire. Il a permis de renforcer la coordination et la rationalisation des interventions. Cette entité reste toutefois à appuyer et à compléter par la mise en place et/ou le renforcement des capacités des unités de production de données et d'informations sur la sécurité alimentaire.

IV. AVANTAGE COMPARATIF DE LA FAO ET DOMAINES PRIORITAIRES DU CPP

4.1. MANDAT ET AVANTAGE COMPARATIF DE LA FAO

LE MANDAT GLOBAL DE LA FAO

Dans le cadre global du mandat de l'Organisation et des stratégies retenues pour l'horizon 2010 - 2015 (éradication de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ; disponibilités des produits; gestion durable des ressources naturelles et information et gestion des connaissances) la vision de la FAO pour la Région Afrique est d' « *assurer une sécurité alimentaire durable pour les générations actuelles et futures* ». Le cadre stratégique de mise en œuvre de cette vision pour la Région Afrique s'articule autour de quatre domaines prioritaires majeurs :

- accroissement de la productivité agricole et accès effectif aux marchés ;
- réduction de la vulnérabilité et des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- amélioration de la gestion et de la gouvernance pour une utilisation durable des ressources naturelles ;
- promotion du partage de l'information et des connaissances et plaidoyer pour l'agriculture.

Ces priorités qui reflètent celles de l'ensemble de la région ont été revues et affinées pour répondre au contexte de la sous région Afrique de l'Est dont Djibouti fait partie et pour souligner l'importance que revêt la question de sécurité alimentaire dans les pays de la sous région qui connaissent des contraintes structurelles qui entraînent périodiquement des crises alimentaires aiguës.

Le Bureau Sous ? Régional de la FAO pour Afrique de l'Est ? a donc défini en 2011 une stratégie reposant sur quatre piliers :

- augmentation de la production et des revenus des petits producteurs par la transformation et la valeur ajoutée ;
- accroissement des niveaux d'investissement privé et public en agriculture et dans le développement rural ;
- gestion durable des ressources naturelles ;
- coordination des initiatives pour la gestion des risques.

Par ailleurs, au regard de la gravité du problème de la faim dans les pays de la Corne de l'Afrique et de l'urgence d'y apporter une réponse adéquate, la FAO a développé une réflexion stratégique visant à éradiquer la faim dans cette région (*FAO's Renewed Commitment to a Hunger Free Horn of Africa –RCHFHA-*) en misant sur la coordination et l'opérationnalisation des interventions de manière synergique et en engageant les différents partenaires et acteurs autour de quatre axes :

- implication des gouvernements et des populations dans l'éradication de la faim dans la région de la Corne de l'Afrique ;
- accroissement des investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour promouvoir la prospérité et la paix ;
- appui des politiques et des institutions pour l'éradication de la faim dans la Corne de l'Afrique ;

- développement et mise en œuvre de programmes ayant fait preuve de leurs performances et d'initiatives pour l'obtention d'impacts rapides.

Les Bureaux Régionaux, sous Régionaux et Nationaux sont engagés chacun au niveau de leurs responsabilités respectives dans cette perspective et la traduction de ces orientations au niveau local pourrait permettre de définir la vision de la FAO à Djibouti comme suit : “ *Renforcer la capacité du Gouvernement de Djibouti à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté avec une attention spéciale portée au genre, à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique* >>.

Des initiatives seront prises pour accroître la production du secteur primaire et favoriser l'accès de la population à des conditions de vie satisfaisantes et durables .

EXPERIENCES DE LA FAO A DJIBOUTI

L'analyse de la perception des avantages comparatifs de la FAO par les partenaires au développement montre que ces appuis sont hautement appréciés comme ils le sont tant par le Gouvernement que par la Société Civile.

En tant qu'organisation internationale, la FAO dispose d'une expérience professionnelle avérée dans les différents domaines de l'agriculture (tant sur le plan technique qu'institutionnel) et pour chacun des sous secteurs de l'agriculture où elle intervient, elle a prouvé son expérience dans le cadre du renforcement des compétences.

Elle a développé une réflexion approfondie et dispose d'une expérience rare en matière d'égalité des genres dans le développement. De 1989 à 2001 deux plans d'action «pour les femmes dans le développement», reconnaissant leur rôle prépondérant dans les cultures vivrières et la sécurité alimentaire, ont eu pour objet d'améliorer l'accès des femmes aux ressources, aux services et à la formation répondant ainsi à l'Objectif 3 du «Millénaire pour le Développement». L'Organisation compte depuis 2007 une Division de la Parité, de l'Equité et de l'Emploi rural (ESW). En 2012, enfin, la politique de l'Organisation sur l'égalité entre les sexes a été officiellement adoptée.

La FAO est donc à même de répondre aux besoins exprimés par le pays par capitalisation de ses acquis, mobilisation de ses ressources humaines propres ou de consultants spécifiques, voire par mobilisation de systèmes innovants comme la Coopération Sud-Sud.

La reconnaissance de son expertise et de son engagement, les acquis des actions qu'elle a développées au niveau national et la confiance dont elle jouit auprès de ses partenaires lui a valu d'être choisie par ses Pairs pour signer en leur nom le Pacte de Djibouti pour le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (juin 2012).

De même, c'est sur la base de cette reconnaissance que la FAO a été désignée pour coordonner les activités et les travaux du Cluster « Sécurité Alimentaire » et que l'Union Européenne lui a confié

la gestion de son programme « SHARE » portant sur la résilience des populations aux sécheresses à travers des interventions sur les systèmes pastoraux et l'accès à l'eau en milieu rural.

Depuis 2006, le programme de la FAO à Djibouti a été surtout axé sur le développement et le renforcement de la résilience des populations rurales face aux sécheresses. Elle a parallèlement appuyé le Gouvernement pour formuler des cadres stratégiques qui lui permettent de traduire sa forte volonté politique pour une meilleure sécurité alimentaire pour tous les Djiboutiens et notamment pour les groupes les plus vulnérables dans le cadre d'un développement durable respectueux des ressources naturelles.

Plus spécifiquement, les interventions de la FAO Djibouti depuis 2006 ont porté sur :

- (i) la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience aux risques climatiques avec
 - la mise en place d'un cadre stratégique et la préparation d'un plan d'investissement : le Programme National de Sécurité alimentaire ;
 - la coordination des réflexions et interventions portant sur la prévention et la gestion des risques de catastrophes;

- (ii) la promotion de la productivité du secteur agricole portant sur :
 - *l'eau* : réalisation de citernes enterrées, de retenues d'eau et de puits ;
 - *l'agriculture* : mise en place de périmètres agropastoraux et réhabilitation de « jardins » pour les productions maraichères et fourragères ;
 - *l'élevage* : appui aux interventions de santé animale et opérations de recapitalisation du cheptel ; et
 - *la pêche* : appui au développement de l'aquaculture marine et lutte contre la pêche illicite.

- (iii) la protection et la gestion des ressources naturelles productives : interventions en milieu pastoral ainsi qu'en foresterie ; appui à l'introduction de la culture du palmier dattier et contrôle et usage du prosopis invasif.

4.2. LES AXES STRATEGIQUES ET LES DOMAINES PRIORITAIRES DU CPP 2013-2017

C'est donc forte de son expérience et de ses avantages comparatifs que la Représentation de la FAO à Djibouti, en droite ligne avec le mandat spécifique¹⁰ qui lui a été fixé par le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD Djibouti 2013-2017) entend répondre à sa vision pour le pays en appuyant la politique du Gouvernement et plus spécifiquement celle du

¹⁰ « Pour les priorités nationales portant sur i) la réduction de la pauvreté et des vulnérabilités et ii) la croissance, la compétitivité et l'emploi.....la FAO et le PAM se concentreront sur les questions de sécurité alimentaire » (PNUAD.2013-2017. Cadre des résultats.

MAPE-RH dans les trois domaines suivants retenus comme prioritaires pour le Cadre de Programmation Pays :

➤ **DOMAINE PRIORITAIRE 1 : SECURITE ALIMENTAIRE, NUTRITION ET RESILIENCE**

Le but visé est, au vu de la gravité de la situation et se fondant sur les acquis des différents programmes et projets qui ont été développés dans ce domaine, d'appuyer les efforts du Gouvernement dans son objectif prioritaire d'assurer à la population Djiboutienne l'accès à tout moment aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active. Cet objectif sous entend la nécessité de donner à la population les moyens de réagir et de se protéger des chocs liés aux sécheresses et aux autres phénomènes dues au changement climatique.

➤ **DOMAINE PRIORITAIRE 2: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DU SECTEUR PRIMAIRE (AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE)**

L'objectif est de continuer à accompagner les efforts du Gouvernement afin de contribuer à la transformation des différents sous secteurs de l'agriculture (production végétale, animale et pêches) vers des systèmes de production modernes, compétitifs et diversifiés (notamment par la promotion de filières performantes) générant un accroissement significatif et durable de l'emploi et des revenus dans le monde rural.

➤ **DOMAINE PRIORITAIRE 3: GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES PRODUCTIVES**

Les appuis envisagés pour les deux premiers programmes prioritaires ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'un respect du capital productif impliquant une gestion durable et responsable des ressources naturelles productives dont bénéficie le pays. Cet aspect décisif constituera donc le troisième domaine prioritaire du CPP.

4.3 LES INTERVENTIONS ENVISAGEES (*pour les détails se reporter à l'annexe I «Matrice des résultats»*)

➤ **DOMAINE PRIORITAIRE 1 : SECURITE ALIMENTAIRE, NUTRITION ET RESILIENCE**

INTERVENTIONS

Des politiques de sécurité alimentaire intégrant les aspects de prévention et gestion des risques et catastrophes seront mises en œuvre impliquant (i) la création d'un groupe technique national assurant la collecte, le traitement et la diffusion des données (y compris des cartes IPC) ; (ii) l'établissement de plans de contingence sectoriels ; et (iii) la prise en considération de la dimension nutritionnelle et de son impact sur la santé des populations dans les législations et les stratégies de développement.

La formation des communautés rurales vulnérables pour faire face aux aléas climatiques sera renforcée par des méthodes innovantes. Les moyens de subsistance des populations agro pastorales

seront renforcés en assurant un accès équitable aux ressources productives (notamment le foncier) pour les femmes et pour les hommes.

HYPOTHESES ET RISQUES

La réussite de ces interventions implique :

- (i) le nécessaire engagement collectif et effectif des Départements techniques et institutions concernés ;
- (ii) une réactivation du Comité Technique Intersectoriel du Secrétariat Exécutif de la Gestion des Crises et Catastrophes ;
- (iii) une intégration de la dimension nutritionnelle et de son impact sur la santé publique par tous les acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- (iv) l'implication active des services techniques et l'adhésion des populations aux efforts de résilience et à la gestion des risques et catastrophes (sélection des groupes cibles, choix des techniques à promouvoir, définition des besoins avec les communautés qui seront associées au suivi et évaluation).

➤ DOMAINE PRIORITAIRE 2: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DES SECTEURS AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

INTERVENTIONS

La production végétale sera améliorée dans des zones et pour des populations identifiées (le degré de vulnérabilité comme le potentiel de développement en constitueront les critères). La portée de cette intervention sera facilitée par l'amélioration des capacités de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques. Sur un plan opérationnel les interventions porteront sur l'introduction et la promotion d'espèces et variétés végétales mieux adaptées aux conditions agro-climatiques ainsi que de nouvelles techniques de production (irrigation, intrants et équipement agricole). A cette fin les capacités (techniques et entrepreneuriales) des petits producteurs (avec une attention particulière pour les femmes) seront renforcées et les institutions de crédit sensibilisées sur la nécessité de mettre en place des moyens adaptés et qui répondent effectivement aux besoins des petits producteurs et productrices.

Les capacités en production et en santé animale (privées et publiques) seront renforcées avec une approche « chaîne de valeur ». Les systèmes de production seront appuyés en misant sur des « filières » porteuses. Le renforcement des capacités en santé animale avec l'appui des structures régionales (IBAR) internationales (OIE) rendra plus opérationnel le suivi épidémiologique notamment pour les maladies transfrontalières. Le renforcement des capacités des éleveurs et des auxiliaires d'élevage ciblés sera appuyé dans le sens du développement de chaînes de valeur orientées tant pour leur rôle au niveau local que pour l'exportation. La filière d'exportation bétail/viande et des dérivés à destination de la péninsule arabe sera soutenue.

Le développement d'une production halieutique « responsable » sera mise en œuvre avec une approche « chaîne de valeur ». Cette intervention sera consolidée par un renforcement des capacités de collecte de données et d'évaluation des ressources halieutiques disponibles et exploitables. La promotion des produits de la mer (pêche et aquaculture marine) fera l'objet d'un « plaidoyer combatif ». La conservation, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture marine seront développées par la formation technique et organisationnelle (avec un accent particulier pour les femmes et les jeunes) et une meilleure gestion communautaire des infrastructures.

HYPOTHESES ET RISQUES

L'appui au développement de ce secteur décisif pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que pour les conditions de vie d'une large part de la population nécessitera une amélioration des techniques de collecte et de traitement des données statistiques auxquelles les producteurs devront être associés.

La réussite des interventions envisagées présuppose également la clarification et le règlement de la tenure foncière (prise en considération du genre) tant en milieu rural que pour l'espace maritime et l'assurance d'un engagement des institutions de crédit à développer des produits et services en faveur des productrices (micro crédit).

Les communautés locales et les producteurs devront être associés au choix des zones retenues et des espèces à promouvoir. Les espèces introduites devront faire l'objet d'études assurant leur adaptabilité aux conditions agro pédologiques de Djibouti, de leur acceptabilité sociale et de leur intérêt agronomique et financier. Des méthodes innovatrices de vulgarisation devraient faciliter ces adoptions et, à cette fin, il conviendrait ainsi de conduire des tests dans les « champs écoles paysans » pour prouver la pertinence de cette méthode dans le contexte de Djibouti.

Les directions techniques devant bénéficier de renforcement de compétences devront disposer de cadres de profils adéquats et dont les programmes d'activités justifient leur ciblage pour la formation.

Les interventions portant sur l'appui à l'approche « chaîne de production » (bétail, viandes et dérivés, produits halieutiques) présupposent que ces filières auront au préalable fait l'objet d'études permettant de les définir avec précision, de démontrer leur justification économique et financière et leur acceptabilité sociale. Les différents acteurs devront être clairement identifiés et faire preuve de compétence et d'engagement. Les filières portant sur les marchés extérieurs nécessiteront au préalable des contacts de haut niveau pour identifier et engager les marchés.

➤ **DOMAINE PRIORITAIRE 3: GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

INTERVENTIONS

Les interventions seront essentiellement focalisées sur la sécurisation et la gestion intégrée de l'eau pour l'agriculture et l'élevage. Une analyse «Genre», conduite avec les institutions nationales concernées permettra de préciser et d'améliorer les conditions d'accès, de contrôle et de gestion des femmes sur cette ressource capitale pour le développement du secteur agro-pastoral. Des méthodes efficaces et durables de gestion de l'eau seront introduites, adoptées et suivies. L'utilisation des eaux usées sera promue et développée après traitement et recyclage, en zones urbaines et périurbaines pour le développement des productions maraîchères et arboricoles.

La gestion durable et responsable de la forêt et du couvert végétal sera renforcée tant au niveau des institutions qu'au niveau communautaire. Le contrôle, la gestion et l'utilisation d'espèces invasives (comme le Prosopis) seront renforcés et valorisés. Le reboisement urbain et rural sera promu et assisté grâce à l'utilisation/introduction d'espèces multi-usages, adaptées aux conditions agro-climatiques de Djibouti et acceptées par les populations. Des plans nationaux d'exploitation rationnelle des pâturages naturels seront définis ou actualisés en concertation avec les pays voisins.

La gestion durable et responsable de la pêche et de l'aquaculture sera renforcée grâce à des actions d'amélioration de la gouvernance du sous secteur y compris la formulation et la mise en œuvre de plans cadres actualisés de gestion et de renforcement des capacités sur l'utilisation responsable des ressources.

HYPOTHESES ET RISQUES

Les interventions envisagées dans le secteur de l'hydraulique agricole reposent sur le postulat d'une bonne acceptabilité de la part des populations (notamment dans le cas de la maintenance des ouvrages et des équipements par les communautés) et la disponibilité des équipements à promouvoir, l'assurance de la rentabilité financière et l'existence d'un règlement sur la gestion du foncier. Le développement de l'hydraulique agricole nécessitera un plein engagement des Départements ministériels chargés de la promotion de la femme et du foncier et la présence d'«enquêteuses» pour intervenir dans les sites d'études qui auront été choisis pour assurer une bonne représentativité des situations.

L'appui envisagé pour le contrôle et la valorisation d'espèces invasives comme le Prosopis qui peut jouer un rôle important pour le sous secteur de l'élevage (aliment de soudure, de disette, voire de complément) présuppose que les techniques de traitement et d'utilisation soient éprouvées sur le plan technique et financier (une subvention lors des disettes peut être envisagée) et que les installations de type semi industriel ou artisanal au niveau local soient installées et fonctionnelles.

Le reboisement urbain et rural, à base d'essences à buts multiples devrait offrir aux populations les ressources ligneuses indispensables et un très grand nombre de sous produits. Les pépinières nécessaires devront être installées dans des zones ciblées, bénéficiant de pépiniéristes compétents, disposant de fonds de roulement adéquats et fournir des plants dont l'adaptation aux conditions Djiboutiennes aura été validée et délivrés à des prix supportables par les populations. Les utilisateurs nécessiteront un encadrement adéquat pour assurer la réussite des plantations (une « journée de l'arbre » pourrait être considérée). Cette intervention mériterait d'être articulée avec le programme «Grande Muraille Verte».

Concernant les ressources pastorales, les plans nationaux concertés avec les pays voisins nécessiteront la disponibilité de données quantitatives et cartographiques sur l'évolution des ressources pastorales et la mise au point d'un référentiel de base sur les cheptels concernés. La participation des communautés à leur établissement sera essentielle et les accords inter Etats constitueront un préalable. Là encore les aménagements prévus pourront être articulés avec le programme «Grande Muraille Verte».

Le renforcement de la gouvernance du secteur des ressources halieutique, enfin, nécessitera engagement de tous les acteurs de la filière et la disponibilité de cadres compétents pour bénéficier des activités de renforcement de capacités.

4.4 LES DOMAINES TRANSVERSAUX

Le renforcement des capacités et l'intégration du genre, les questions de population y compris la jeunesse et le VIH et le sida ainsi que les préoccupations environnementales seront abordés comme faisant partie intégrante des trois domaines prioritaires retenus. Outre les nouvelles interventions - y compris les bonnes pratiques nationales ou régionales pertinentes qui seront reprises - les actions entreprises et les interventions antérieures seront poursuivies et renforcées.

L'ensemble des acteurs du secteur s'accorde sur les faiblesses très importantes en capacités technique et en ressources humaines à tous les niveaux du secteur. Aussi le présent cadre de programmation s'attèlera à contribuer à les renforcer en conférant systématiquement à chaque intervention, activité ou projet un volet consacré aux renforcements de capacités que se soit sur le plan individuel, institutionnel, organisationnel ou encore l'aménagement d'un environnement adéquat conformément au cadre conceptuel du renforcement de capacités ci-dessous.

Le cadre conceptuel du Renforcement des Capacites



MOBILISATION DES RESSOURCES

ANALYSE DE LA SITUATION

La mise en œuvre réussie du Cadre de Programmation Pays de la FAO en République de Djibouti reste conditionnée par la capacité de mobilisation des ressources de la FAO en dehors de ses Fonds Propres (fonds du PCT). En effet, la représentation de la FAO à Djibouti est relativement nouvelle, le bureau a été inauguré en 2008 et un représentant installé seulement en juillet 2010.

De moins de 1 million de dollars en 2009, le budget des projets effectivement exécuté a atteint 4 millions de dollars en 2012. Cela traduit une embellie très sensible de l'investissement dans le secteur suite à la formulation du premier Programme National de Sécurité Alimentaire en 2009.

Le besoin de financement du présent CPP 2013-2017 en droite ligne avec l'UNDAF s'établit à 22 000 000 \$ US. En janvier 2013 un peu moins de la moitié soit environ 10 000 000 \$ US sont acquis ou sont effectivement engagés. Le gap soit environ 12.000 000 \$ US devra être mobilisé durant les cinq années à venir. Environ 1/3 de ce gap devra être financé sur fonds propres de la FAO à travers les TCP nationaux et régionaux et le reste devra être mobilisé auprès des bailleurs de fonds.

Dans ce contexte, l'activité de mobilisation des ressources devra être au cœur des priorités de l'Organisation afin de répondre aux défis posés par la sécurité alimentaire et la résilience à la sécheresse, le développement agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles du pays. Ces premières années de présence effective de la FAO ont permis de montrer que Djibouti constitue un très bon réceptacle pour les interventions de la FAO.

L'analyse de la situation en termes de Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de la Représentation aboutit aux résultats suivants :

- **Forces** : la légitimité que lui confère son mandat, qui est d'œuvrer en vue de la sécurité alimentaire, la place dans une meilleure position, en termes de plaidoyer pour la mobilisation de ressources. Elle tire également sa force par le dynamisme de sa Représentation reconnu par bon nombre d'acteurs nationaux eu égard au rôle déterminant qu'elle a pu jouer dans l'aboutissement de nombreux dossiers. De même la FAO à Djibouti peut tirer avantage de la confiance de nombreux partenaires au développement. On notera le support à la FAO de nouveaux bailleurs comme ECHO (2 300 000 \$ US, le Japon avec 1 900 000 \$US en 2011/12 ou encore le financement encouru du Programme Share de l'UE d'une enveloppe de 6 Million d'euro pour 2013/16.
- **Faiblesses** : La représentation semble être en sous-effectif en dépit des arrangements institutionnels avec le Gouvernement qui a mis à sa disposition des cadres de l'administration pour la bonne mise en œuvre et la coordination de son programme de terrain . Le bureau ne dispose pas d'un Cadre spécialement dédiée à la mobilisation de ressources, qui serait chargé de suivre l'évolution de l'environnement de l'aide, et d'élaborer une stratégie appuyant cette démarche. L'autre point faible concerne l'insuffisance de communication auprès des bailleurs de fonds sur les « *success stories* » de l'Organisation en

général et de la Représentation en particulier relatifs aux résultats des programmes mis en œuvre.

- **Opportunités** : Le pays vient de signer le Pacte du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/ NEPAD) et pourrait de ce fait devenir éligible au Fonds Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAPSP). Il disposerait ainsi de ressources additionnelles importantes pour des investissements significatifs en faveur de l'agriculture et du développement rural. En outre le Gouvernement a formellement identifié le secteur agricole comme un secteur porteur de croissance qui pourrait permettre de juguler l'insécurité alimentaire et de contribuer significativement à la réduction de la pauvreté et du chômage. Il est prévu en fin 2013 une table ronde de mobilisation des ressources pour le financement du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) considéré comme le programme d'Investissement du PDDAA / NEPAD et cadre de référence pour le développement agricole et rural du pays. Cette réunion devrait concrétiser la volonté exprimée par les bailleurs de fonds en faveur de l'agriculture. Dans ce cadre la FAO a été désignée comme représentant des Partenaires Techniques et Financiers dans le pays. A ce titre elle poursuit un processus permanent de dialogue avec le Gouvernement qui espère voir l'organisation arriver à convaincre un grand nombre de bailleurs au financement de son Programme.

- **Menaces** : les menaces susceptibles de contraindre les objectifs de la Représentation en termes de mobilisation de fonds pour le développement de son programme sont :
 - la tendance des principaux bailleurs à considérer désormais l'appui budgétaire comme instrument de développement le plus efficace ;
 - l'insuffisance de coordination des Agences du Système des Nations Unies (ASNU) dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) qui peut se traduire par une multiplicité d'acteurs pour la mobilisation des fonds en faveur de l'agriculture et du développement rural sans valoriser totalement les synergies que pourraient assurer le recours à l'expérience et aux avantages comparatifs de chacune d'entre elles.

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DEFINITION DES RESPONSABILITES

La mobilisation de ressources est une activité dont la responsabilité incombe au premier chef au Représentant de la FAO. C'est lui qui impulse le processus. Il est appuyé dans sa tâche par le Chargé de programme. Les lignes ci-après donnent une esquisse de ce qui pourrait être une organisation de la fonction « **mobilisation des ressources** »

LE REPRESENTANT DE LA FAO

Il noue les contacts avec les bailleurs de fonds potentiels et anime le plaidoyer auprès de ces derniers.

La FAO en tant que représentant des Partenaires Techniques et Financier dans le cadre du PDDAA / NEPAD bénéficie d'une position favorable pour faire partager sa vision, et nouer des partenariats stratégiques aussi bien pour le financement du PNSA au profit du pays que pour le financement additionnel de son programme de Coopération 2013-2017.

A cette fin le Représentant de la FAO doit :

- maintenir un réseau de contact direct avec les partenaires au développement dans le pays ; et
- procéder à l'élaboration de programmes /projets assurant une meilleure visibilité des actions de la FAO dans le pays.

LE CHARGE DE PROGRAMME

Dans le cadre la mobilisation des ressources, il aura pour fonction :

- tenir à jour un répertoire des principaux bailleurs de fonds (adresses, contacts, domaines prioritaires, montant de financement consacré au secteur agricole etc.) ;
- fournir des informations sur les opportunités nouvelles en matières de financement disponibles pour le secteur agricole ;
- préparer à l'intention du Représentant de la FAO des notes techniques relatives aux nouvelles priorités et réorientations de l'aide au développement ;
- coordonner la préparation des projets à soumettre pour financement ainsi que les rapports sur les projets
- conseiller le Représentant sur les frais à négocier pour chaque accord passé afin de s'assurer que le pourcentage couvre réellement le coût des services fournis par le Bureau ;
- veiller à l'actualisation des informations sur le niveau des ressources de l'Organisation dans la mise en œuvre des projets et programmes.

OUTILS DE MOBILISATION DES RESSOURCES

L'activité de mobilisation de ressources doit reposer sur un certains nombre d'outils. La Représentation se doit donc d'établir une base de données régulièrement mise à jour fournissant des informations sur tous les partenaires au développement intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, du développement agricole, et de la gestion des ressources naturelles. Elle doit également s'impliquer dans la définition et la mise en place d'un « pipeline » de projets et programmes potentiels en cohérence avec les priorités nationales identifiées. Le bureau pourrait à cet effet bénéficier de l'appui technique du Bureau Régional ou du Siège.

STRATEGIE DE COMMUNICATION

La Représentation de la FAO a développé des efforts dans le domaine de la communication. Ses actions ont véritablement permis le repositionnement de l'Organisation au sein des Agences du Système des Nations Unies. Toutefois, dans un contexte où l'appui budgétaire semble être de plus en plus l'instrument privilégié pour l'aide, l'institution n'a d'autres choix que d'intensifier ses

efforts en vue d'une bien meilleure visibilité de ses interventions. La stratégie de communication devrait s'orienter sur :

- (i) la production de vidéos mettant en évidence les «success stories» de l'Organisation et de la Représentation dans la mise en œuvre des principaux programmes de terrain en vue d'une large diffusion dans les canaux audio visuels ;
- (ii) la production régulières de bulletins d'information pour le grand public et les partenaires au développement.

V. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

MISE EN ŒUVRE

La stratégie de mise en œuvre du Cadre de Programmation Pays de la FAO à Djibouti va s'appuyer sur la capitalisation des acquis dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la résilience, du développement agricole et de la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Le Gouvernement et la FAO veilleront à garantir dans la durée l'alignement des actions du Cadre de Programmation Pays de la FAO sur les priorités nationales d'une part, et d'autre part à créer et consolider les synergies et complémentarités avec les partenaires au développement. Cette démarche permettra de renforcer le partenariat avec les institutions Gouvernementales, les Agences du Système des Nations Unies (ASNU), les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur des ONG et la société civile, avec en particulier une implication accrue des structures décentralisées et des communautés à la base.

Le CPP s'articulera autour de deux Plans de Travail de Pays (PTP) bisannuels définissant clairement les cibles à atteindre par les structures d'exécution et les ressources disponibles. Ces plans feront l'objet avant le démarrage d'une validation par toutes les parties prenantes. Une étude de base permettra de collecter toutes les informations sur les indicateurs de base retenus dans la matrice du cadre de résultats du CPP afin d'aider à l'appréciation des effets attendus. Cette étude, en plus des informations sur le niveau actuel des indicateurs au démarrage, devra également fournir les données nécessaires à l'évaluation de la disponibilité en moyens d'action (personnel, matériel, équipement et financement) et les services offerts au niveau institutionnel et communautaire. Les besoins des institutions et des organisations communautaires devront être également définis et, à cette fin, des études ou des enquêtes complémentaires pourront être conduites.

SUIVI ET EVALUATION

Le Suivi et l'Évaluation seront au cœur du Cadre de Programmation Pays (CPP) conformément au nouvel environnement de l'aide publique au développement tel que stipulé par le Mémorandum conjoint de Marrakech. Ce mémorandum préconise comme principes de :

- (i) centrer le dialogue sur les résultats à tous les stades du processus de développement, depuis la phase de planification stratégique jusqu'à la mise en œuvre et à l'achèvement ;

- (ii) aligner les activités de programmation, de suivi et d'évaluation sur des résultats anticipés et convenus ;
- (iii) concevoir un système d'évaluation des résultats simple, présentant un bon rapport coût-efficacité et facile à utiliser ;
- (iv) adopter une gestion *axée sur, et non guidée par* les résultats ;
- (v) utiliser les informations disponibles pour alimenter les processus d'apprentissage par l'expérience et de prise de décision en matière de gestion, de même que les systèmes de collecte et d'élaboration des données et de présentation des comptes. Ces principes doivent favoriser l'obtention de meilleurs résultats se traduisant par des améliorations durables des conditions de vie des populations pauvres, à travers la pratique d'une gestion axée sur les résultats.

PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

Le Gouvernement et la FAO assureront la responsabilité du suivi régulier et de l'évaluation du CPP, et se porteront garants de l'utilisation efficiente des ressources du programme ainsi que d'une présentation transparente des comptes.

Afin d'harmoniser le suivi du CPP avec le cycle de planification nationale et le cycle de programmation des Nations Unies, notamment les cadres politiques et stratégies existants dont le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) du pays et le Programme Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). Le système d'évaluation s'intégrera à ceux développés par le Gouvernement pour le PNSA ainsi qu'à la matrice de résultats du PNUAD et à son plan de suivi et évaluation.

Au niveau interne, en plus du suivi technique et financier propre à chaque projet effectué par les équipes de mise en œuvre, le Bureau de la FAO organisera sur une base trimestrielle des visites de terrain conduites par le Représentant de la FAO. Ces visites seront suivies chaque fois d'une réunion de coordination in situ regroupant les experts des différents projets, les partenaires directs représentant les services techniques et administratifs décentralisés, les ONG et les autres organisations partenaires ainsi que les bénéficiaires.

Une retraite annuelle sera également instaurée pour évaluer les progrès faits au cours de l'année, élaborer le programme de l'année à venir et opérer les ajustements stratégiques et opérationnelles qui s'imposent pour améliorer les performances des programmes.

Le bureau régional et sous régional (FAOSFE, FAORAF) joueront à travers l'équipe multidisciplinaire basée à Addis-Abeba un rôle crucial dans le traitement et la mise à disposition de l'information et dans l'élaboration des documents de projets répondant exigences des partenaires. Au niveau du Siège, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du CPP s'inscrira dans le cadre général du suivi-évaluation du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO.

Domaine Prioritaire 1 : Sécurité alimentaire, nutrition et résilience			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Produit 1.1.2 Des plans de contingence sectoriels sont développés et mis à jour en concertation avec le Comité Technique Intersectoriel (CTI) du Secrétariat Exécutif de Gestion des Risques et Catastrophes (SEGRC), en ligne avec le CPP/IGAD	Nombre de Plans de contingence formulés et adoptés <ul style="list-style-type: none"> • 1 par ans 	<i>CR de réunions</i> <i>Plans produits ou mis à jours</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réactivation du Comité • Toutes les institutions escomptées, y compris gvt, participent activement aux travaux du groupe de travail
Produit 1.1.3 La prise en considération de la dimension nutritionnelle et de son impact sur la santé des populations est incluse dans les législations et les stratégies de développement relatives à la sécurité alimentaire	Nombre de textes relatifs à la nutrition formulés et adoptés <ul style="list-style-type: none"> • 2 en total 	<i>Journal officiel, copies des législations nationales et tout autre document national en faisant état</i>	<ul style="list-style-type: none"> • es acteurs de la lutte contre l'insécurité alimentaire intègrent la dimension nutritionnelle et santé publique • Le concept de « Codex Alimentarius » est bien compris et adopté de tous
Effet 1.2: Le support et la formation des communautés rurales vulnérables aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles sont renforcés	Nombre des communautés approchées et nombre de personnes formées autours des themes « resilience et bonnes pratiques (avec deconcentration Hmms / femmes formées)	<i>Rapports des projets</i> <i>Rapport des Ministères et institutions concernés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre IPC est régulièrement actualisé • Les communautés vulnérables sont clairement identifiées • Adhésion des Communautés • Les services techniques accompagnent les populations dans l'adoption des pratiques requises pour une résilience optimum
Produit 1.2.1 La formation des communautés (agro pastorales et côtières) à la gestion des risques et catastrophes (<i>Community Managed Disaster Risk Reduction, CMDRR</i>) est assurée par des méthodes innovantes	Nombre de communautés à risque et de personnes formées par région 2 par région total de 20 communautés 600 personnes Proportion de femmes IPF = 1 (parité)	<i>Rapports des ateliers</i> <i>Rapports d'exécution des projets</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La sélection des stagiaires est faite en collaboration avec les communautés locales conformément aux critères pre-établis • Les stagiaires retournent dans leur communauté/activité respective et n'émigrent pas (exode rural)

Domaine Prioritaire 1 : Sécurité alimentaire, nutrition et résilience			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
			<ul style="list-style-type: none"> Un programme de suivi est en place pour un appui aux participants de retour chez eux
<p>Produit 1.2.2 Les moyens de subsistance des populations agro-pastorales sont protégés par un renforcement de l'accès aux ressources productives pour les hommes et pour les femmes de manière égale</p>	<p>Nombre de ménages assistés (<i>restocking</i>) et nombre d'animaux fournis</p> <ul style="list-style-type: none"> 500 ménages 7500 animaux <p>Nombre d'ouvrages hydrauliques rénovés ou construits, par an :</p> <ul style="list-style-type: none"> Citernes enterrés : 25 Retenus d'eau : 2 Puits construits : 30 Puits réhabilités : 30 Forages : 4 Comités de gestion : 91 <p>Nombre de boutiques coopératives d'intrants installées</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 par région en total <p>Proportion des femmes IPF = 1 (parité)</p>	<p><i>Programmes de renforcement des capacités des producteurs/auxiliaires</i></p> <p><i>Liste de bénéficiaires d'animaux restockés/intrants d'élevage</i></p> <p><i>Liste et répartition géographiques des ouvrages hydrauliques</i></p> <p><i>Nombres de contrats signés</i></p> <p><i>Rapport de suivi de travaux</i></p> <p><i>Cartographie des points d'eau</i></p> <p><i>Statuts des boutiques coopératives</i></p> <p><i>Inventaires du stock</i></p> <p><i>Rapports de comptabilité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Une évaluation fiable des besoins est définie avec les communautés avant toute activité L'évaluation des activités de restocking précédentes est concluante

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Effet 2.1: La production agricole est améliorée et augmentée dans des zones et pour des populations identifiées	Volume de production maraichère et fruitière Cible accroissement de 30 %	<i>Statistiques</i> <i>Ministère Agriculture</i> <i>Rapport d'étude</i>	Les aspects de production liés à la propriété foncière sont garantis
Produit 2.1.1 Les capacités de collecte, d'analyse et de diffusion des données statistiques sont améliorées	Edition et diffusion d'un bulletin de diffusion et analyse des données (Niveau de production maraichère, volume de la production halieutique, % d'augmentation et état des cheptels) pour le renforcement de la nouvelle structure de Statistique du MAPE-RH <ul style="list-style-type: none"> • 2 bulletins en test, et après 2 par an Nombre de cadres et collecteurs formés <ul style="list-style-type: none"> • 5 Techniciens 	<i>Bulletins statistiques élaborés et diffusés</i>	Implication des communautés et des producteurs dans la collecte des données Implication spécifique des femmes Amélioration des compétences en la matière
Produit 2.1.2 : Introduction et promotion d'espèces et variétés végétales adaptées au changement climatique	Nombre des espèces expérimentés et introduites <ul style="list-style-type: none"> • 3 spéculations pour le maraîchage • 3 variétés pour les fruitiers 	<i>Rapports d'étude</i> <i>Rapports d'activité des régions</i>	Les zones/régions sont choisies sur des critères agro pédologiques conformes aux espèces à diffuser Dans l'attente du Centre d'Excellence des contacts existent avec les Centres de recherche régionaux
Produit 2.1.3 Introduction de nouvelles	Nombre des jardins ayant bénéficiés de	<i>Rapports d'exécution</i>	Le référentiel technique existe, a été testé et

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
techniques de production (techniques d'irrigation et promotion d'intrants et d'équipements agricoles adaptés)	<p>Nombre de jardins équipés et utilisant des techniques améliorées de production (Micro-irrigation en goutte a goutte, sélection des spéculations adaptés, ...) et nombre de personnes formées 745 jardins équipés Proportion de femmes IPF = 0,8</p> <p>Nombre de kits d'irrigation goutte-à-goutte. 1000</p> <p>Nombre de nouvelles techniques introduites 5</p> <p>Nombre d'équipements solaire 200</p> <p>Accroissement de production 30%</p>	<p><i>projets</i></p> <p><i>Rapports d'exécution projets</i></p> <p><i>Rapports de suivi</i></p>	<p>vulgarisé</p> <p>L'analyse financière de l'effet de ces techniques est établie et est positive</p>
Produit 2.1.4 Les capacités (techniques, managériales, entrepreneuriale) des petits producteurs (dont les femmes) sont renforcées	<p>Groupe CEAP</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 groupes x 50 fois par ans = 650 <p>Nombre de personnes formées (deconcentré Hommes/Femmes) dans les formations de facilitateurs et point focaux du CEAP</p>	<p><i>Rapports d'exécution projets</i></p> <p><i>Contenu des programmes de formation</i></p>	<p>Les femmes ne font l'objet d'aucune pression (socio-culturelle) et s'intègrent bien aux activités (crédit, approvisionnement, foncier..)</p>

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	<p>Nombre des producteurs ayant bénéficiés (représentants des groupes et des coopératives) de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60p/par an soit 300p <p>Proportion de femmes IPF= 0,6</p>		
<p>Produit 2.1.5 Les institutions concernées sont sensibilisées à la nécessité de mettre en place un système de crédit et microcrédit plus favorable aux femmes</p>	<p>Systèmes de microcrédits disponible et adaptés aux problématiques du monde rural avec l'accent sur la participation active des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimum une structure de Microcredit opérationnelle par Region 	<p><i>Minute de réunions</i> <i>Rapports annuels</i></p>	<p>Les institutions concernées font preuve de volonté de collaboration en ce sens et en particulier ne placent aucune contrainte sur le foncier</p>
<p>Effet 2.2: Les capacités en santé et production animales (privés et publiques) sont renforcées avec une approche « filière »</p>	<p>Nombre de cadres formés Thèmes de formation développés</p> <p>Objectif cible : 20 cadres formés par an</p> <p>Proportion de femmes IPF : 0,4 ?</p>	<p><i>Rapports des Sessions</i> <i>Documents de formation</i> <i>Liste nominative et géographie des participants/filière (répartition/proportion selon genres)</i> <i>Liste des facilitateurs</i></p>	<p>Les acteurs sont clairement identifiés Ils sont impliqués et disponibles</p> <p>Les calendriers des rencontres sont formalisés et les listes des participants/institutions représentées sont disponible</p>

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.2.1 Les axes stratégiques gouvernementaux de développement du sous secteur de l'élevage et, les systèmes de productions sont améliorés</p>	<p>Les axes stratégiques par systèmes de productions, basés sur l'étude des filières porteuses sont identifiés</p> <p>3 études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation • Stockage • conservation <p>Etudes socio-économique, y compris une analyse genre spécifique, des filières porteuses produites</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 études (1 par secteur d'activité : pêche, Betail & Maraichage. 	<p><i>Document validés et actualisés par filière</i></p> <p><i>Rapports d'Etudes</i></p>	<p>La FAO est en appui et doit pouvoir compter sur l'engagement du gouvernement, de l'IBAR et de l'IGAD et des Partenaires</p>
<p>Produit 2.2.2 Le renforcement des capacités en santé animale est effectif sur le plan réglementaire(en collaboration avec l'IBAR et l'OIE) et opérationnel pour le suivi épidémiologique, notamment pour les maladies transfrontalières</p>	<p>Nombre des études épidémiologique produites</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 (Brucellose, CBPP, CCPP, RVF, PPR, Tuberculose bovine) <p>Nombre de posters développés (communication pour la santé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 (Brucellose et Tuberculose bovine) <p>Copie adoptée de la Législation vétérinaire révisée, y compris le mandat des auxiliaires d'élevage</p>	<p><i>Document validé</i></p> <p><i>Agrément des institutions de santé animales régionales et internationales</i></p> <p><i>Copies des posters géants</i></p> <p><i>Nombre de réunions publiques tenues</i></p> <p><i>Copie physique du document avec une</i></p>	<p>La DSV dispose/présente de personnel d'un profil correspondant aux critères de formation</p> <p>La FAO st en appui et doit pouvoir compter sur l'engagement du gouvernement et de l'IBAR et OIE</p>

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	<p>Nombre de personnes formées (déconcentration Hommes/Femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> 02 sessions de renforcement des capacités des auxiliaires d'élevage par an (01 session formation ; 01 session recyclage/mis à niveau)²⁴ (4 par région par an) 	<p><i>partie traitant du mandat des auxiliaires</i></p> <p><i>Programmes des formations, matériels de formation, liste des participants/formateurs, budget</i></p>	
<p>Produit 2.2.3 Des éleveurs et des auxiliaires d'élevage ciblés ont leurs capacités renforcées sur le plan technique, managérial et entrepreneurial</p>	<p>Nombre d'auxiliaires d'élevage ayant bénéficiés de la formation/recyclage (hommes/femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 par an <p>Nombre d'unités de champs école agropastoral constitués</p> <ul style="list-style-type: none"> 16 par an 	<p><i>Rapport FAO/Gouvernement ; Liste des participants, budget, programmes, témoignages</i></p> <p><i>Rapports d'activité des régions ; sites des CEAP, liste des membres, plans d'actions</i></p>	<p>Le principe de champ école a fait ses preuves et est retenu (au moins comme l'un des systèmes innovants en matière de vulgarisation)</p>
<p>Produit 2.2.4 La filière d'exportation du bétail sur la péninsule arabe est renforcée par de meilleures connaissances techniques et managériales des acteurs</p>	<p>Appartenance à un réseau sous-régional SFE</p> <p>Réactivation des réunions du forum sous-régional : 2 foires tenus</p>	<p><i>Documents validés, rapports FAO, statuts du réseau, activités</i></p>	<p>Les différents acteurs de la filière sont clairement identifiés</p> <p>Des contacts de haut niveau ont préparé la mise en place du réseau</p>

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.2.5 Des filières sélectionnées de transformation et commercialisation de produits d'origine animale sont renforcées avec attention particulière au rôle productif des femmes</p>	<p>Nombre de projets pilotes élaborés et mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 par an <p>Proportion des femmes ayant bénéficié du programme IPF = 0,8</p>	<p><i>Documents de projets validés</i> <i>Liste des membres</i> <i>Programmes d'activités</i></p>	<p>Les filières porteuses d'espoir sont connues et ont fait la preuve de leur acceptabilité et de leur rentabilité</p> <p>Des études ont été menées pour une meilleure connaissance du fonctionnement de la filière</p> <p>Engagement du personnel national, sous régional et du siège</p>
<p>Effet 2.3: Le développement de la production halieutique responsable est mis en œuvre avec une approche « chaîne de valeur »</p>	<p>Volume de débarquement de la pêche est accru de 10% durant la période.</p> <p>% de vente et volume de produit transformés</p>	<p><i>Statistiques Direction Pêche</i></p> <p><i>Rapports d'exécution projets</i></p>	<p>Les différents acteurs de la filière sont clairement définis</p> <p>Tous les acteurs de la filière sont impliqués à tous les stades du développement du secteur</p>
<p>Produit 2.3.1 Les capacités des institutions concernées pour la récolte des données et l'évaluation des ressources halieutiques disponibles sont renforcées</p>	<p>Rapports/études produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 par an <p>Personnel formé en matière statistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 techniciens par an soit 10 au total sur la période. 	<p><i>Documents des études préparés</i></p> <p><i>Rapport de formation</i></p>	<p>Tous les acteurs de la filière sont impliqués à tous les stades du développement du secteur</p> <p>Disponibilité en cadres spécialisés</p>
<p>Produit 2.3.2 Les produits de l'aquaculture marine sont promus et le plaidoyer pour les</p>	<p>Nombre de projets pris en considération</p>	<p><i>Demandes</i></p>	<p>Etudes garantissant la rentabilité</p> <p>Présence d'infrastructures performantes, gérées par les bénéficiaires</p>

Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
investissements dans le secteur est effectif	pour financement <ul style="list-style-type: none"> • 10 en total 2 campagnes de promotion/an	<i>d'agrément et de crédit</i>	Assurance de l'absence de contraintes liées au Droit foncier maritime
Produit 2.3.3 La conservation, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture marine sont développées par la formation technique et organisationnelle des acteurs (dont les femmes et les jeunes) et une meilleure gestion communautaire des infrastructures	Nombre des personnes formées <ul style="list-style-type: none"> • 100 Proportion de femmes IPF = 0,8 Nombre des nouvelles techniques de transformation adoptées <ul style="list-style-type: none"> • 4 en total Nombre des pêcheries gérées par les communautés <ul style="list-style-type: none"> • 6 en total 	<i>Rapports d'exécution projets</i>	Tous les acteurs de la filière sont impliqués à tous les stades du développement du secteur

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Effet 3.1: La sécurisation et la gestion intégrée de l'eau pour l'agriculture et l'élevage sont améliorées</p>	<p>Nombre des membres de communautés formés pour la maintenance des systèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70 en total <p>Nombre de producteurs qui utilisent des systèmes efficaces de gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • 700 en total <p>Proportion de femmes IPF = 0,6</p>	<p><i>Analyse des différents rapports d'exécution projets mis en place</i></p> <p><i>Rapports des régions</i></p>	<p>Adoption et acceptation sociale et financière par les populations</p> <p>Règlement du foncier</p>
<p>Produit 3.1.1. Une analyse « Genre » sur l'accès, le contrôle et les capacités de gestion des ressources en eau est conduite en collaboration avec les institutions nationales concernées</p>	<p>Nombre d'études réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 en total <p>Nombre de sites étudiés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 sites par région, en total 10 sites <p>Proportion de femmes enquêtées IPF = 1 (parité)</p>	<p><i>Rapport d'étude</i></p> <p><i>Rapport des institutions et régions ayant été associées</i></p>	<p>Les sites d'enquêtes pour l'étude sont définis pour assurer une bonne représentativité des situations</p> <p>Des cadres femmes sont nécessairement associées à l'enquête</p> <p>Implication du Ministère de le Femme et du Ministère chargé du foncier</p>

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Produit 3.1.2 Des technologies et méthodes de gestion efficaces et durables de l'eau pour les opérations agricoles sont introduites, adoptées et suivies	<p>Nombre des producteurs qui utilise des systèmes efficaces de gestion de l'eau 700 exploitations utilise le système de goutte à gouttes</p> <p>Nombre des producteurs formés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 700 en total 	<p><i>Rapports des ateliers</i> <i>Rapports d'exécution projets</i> <i>Rapports des régions</i></p>	<p>Les systèmes à promouvoir : (i) sont testés et physiquement disponibles et (ii) ont fait preuve d'efficacité technique et financière et de facilité d'adoption</p>
Produit 3.1.3 L'utilisation des eaux usées recyclées pour l'agriculture en zones urbaines et / ou péri urbaines est étudiée et promue	<p>Nombre d'hectares irrigués avec eaux usées Objectif cible :x100 ha ?</p>	<p><i>Rapports d'exécution projets</i> <i>Demandes d'agrément ou crédit</i></p>	<p>Qualité de l'eau. Niveau de traitement Acceptabilité Rentabilité des productions</p>
Effet 3.2 : La gestion durable et responsable de la forêt et de la couverture végétale est renforcée au niveau des institutions ainsi que au niveau communautaire	<p>Nombre de plans d'exploitation de parcours pastoraux élaborés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 en total <p>?</p>		
Produit 3.2.1 Le contrôle, la gestion efficace et l'utilisation des espèces invasives (ex : <i>Prosopis</i>) sont renforcés au niveau de	<p>Nombre d'installations semi industrielles (SDSA) ou artisanales installées</p>		<p>La technologie de valorisation des gousses de prosopis est testée, validée, diffusée</p> <p>Les installations de traitement sont installées et</p>

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
institutions ainsi qu'au niveau des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • 10 en total <p>Nombre de communautés utilisant la Prosopis comme aliment à bétail</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 en total 		<p>fonctionnelles (brut ou aliment bétail ?)</p> <p>Le prix de cession du produit est attractif</p> <p>Des mini-broyeuses sont disponibles</p>
Produit 3.2.2 Le reboisement urbain et rural est promu en utilisant des espèces multi-usages	<p>Nombre d'arbustes produits par les pépinières établies</p> <ul style="list-style-type: none"> • 400.000 en total <p>Nombre d'arbustes plantés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 400.000 en total 	<p><i>Rapports des pépinières</i></p> <p><i>Rapports des projets</i></p> <p><i>Rapports des régions</i></p> <p><i>Rapports des coopératives (si existent)</i></p>	<p>Des pépinières sont installées dans les régions cibles</p> <p>Des pépiniéristes ont été recrutés et formés</p> <p>Le fonds de roulement est mis en place</p> <p>Le coût du plant est supportable ou subventionné</p> <p>Les paysans sont formés/ encadrés (journées de l'arbre ?)</p> <p>Les espèces ont été testées</p> <p>Articulation la grande muraille verte</p>
Produit 3.23 Des plans nationaux d'exploitation rationnelle des parcours sont définis et / ou actualisés en concertation avec les pays voisins	<p>Nombre de plans d'exploitation élaborés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 en total 	<p><i>Document validé</i></p>	<p>Accord inter Etats pré établis à haut niveau</p> <p>Articulation la grande muraille verte</p> <p>Disponibilités d'informations quantifiées et cartographiques des ressources pastorales</p>

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Forums régionaux de concertation réalisés <ul style="list-style-type: none"> • 5 en total 	<i>Minutes et PV des Forums</i>	Données statistiques récentes et évolutives sur les effectifs Participation des communautés agro pastorales à l'établissement des plans de gestion
Effet 3.3 : La gestion durable des ressources halieutiques est renforcée	Stratégie nationale aquaculture et autres politiques sectorielles mises à jour et adoptées <ul style="list-style-type: none"> • 2 en total ? 		
Produit 2.3.1 La gouvernance de la pêche et de l'aquaculture marine est améliorée à travers la formulation et la mise en œuvre de plans cadres et le renforcement des capacités sur l'utilisation responsable des ressources	<p>Nombre de cadres formés et recyclés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 en total <p>Nombre de nouvelles technologies introduites</p> <p>3 en total</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation • Stockage • Conditionnement <p>Nombre d'infrastructures</p>	<p><i>Textes légaux</i></p> <p><i>Documents nationaux</i></p> <p><i>Journal officiel</i></p> <p><i>Rapports des sessions de formation</i></p>	<p>Tous les acteurs de la filière sont impliqués à tous les stades du développement du secteur</p> <p>Disponibilités en cadres</p>

Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	<p>de stockage, transformation et conditionnement installées/ réhabilitées & fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 en total <p>Nombre de points de maintenance gérés par les groupements</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 en total		

ANNEXE 2 : MATRICE DES PRIORITES – ALIGNEMENT DU CPP AVEC LES PRIORITES NATIONALES, LES AXES STRATEGIQUES DE L'UNDAF ET LES PRIORITES ET LE HOA DE LA FAO

Priorités du CPP 2013-2017	Priorités nationales pertinentes (INDS 2011-2015 ; PDSP 2009-2018 ; PNSA 2012-2017)	Priorités Régionales FAO 2010-2014	HoA	Strategic Objectives New Sos MDT 2014-2017	UNDAF 2013-2017
Sécurité alimentaire, Nutritionnelle et résilience	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services sociaux de base (INDS, Axe 2) • Réduction de la pauvreté et des vulnérabilités (INDS, Axe 3) • Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre de la coopération régionale (PNSA, Axe 1) 	<p>Augmenter la production et la productivités des cultures, de l'élevage et de la pêche</p> <p>Promouvoir la gestion des connaissances, de l'information et le plaidoyer en Afrique</p>	<p>Governments, peoples and development partners commit to a hunger-free HoA</p> <p>Successful programmes and innovations are scaled up for rapid impact</p>	<p>S05; <i>Increase the resilience of livelihoods to threats and crises</i></p>	<p>Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire (Axe 3)</p>
Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la production et la productivité agricole pour améliorer la sécurité alimentaire (PDSP) • Accroître la productivité du cheptel national à travers l'adoption de système d'élevage approprié (PDSP) • Promouvoir l'exploitation rationnelle des 	<p>Augmenter la production et la productivité des cultures, de l'élevage et de la pêche</p> <p>Soutient à l'accès au marché et aux mesures sanitaires pour de meilleurs échanges commerciaux</p>	<p>Increased investments in agriculture and food security promote prosperity and peace</p>	<p>S02 ; <i>Increase and improve provision of goods and services from agriculture, forestry and fisheries in a sustainable manner</i></p>	<p>Gouvernance, Genre et Développement économique (Axe 1)</p>

	<p>ressources halieutiques (PDSP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister les groupes vulnérables (PNSA, Axe 2) 				
<p>Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance, Compétitivité et Emploi (INDS, Axe 1) • Créer de nouvelles sources de croissance par l'introduction de technologies modernes et appui aux exportations nationales (PNSA, Axe 3) 	<p>Promotion de l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles</p>	<p>Increased investments in agriculture and food security promote prosperity and peace</p>	<p>S02 ; <i>Increase and improve provision of goods and services from agriculture, forestry and fisheries in a sustainable manner</i></p>	<p>Gouvernance, Genre et Développement économique (Axe 1)</p>

ANNEXE 3 : RESSOURCES REQUISES POUR LE CPP 2013-2017

Priorités	Ressources requises en \$ US	Financement existant en \$ US	Ressources à mobiliser
Domaine Prioritaire 1 : Sécurité alimentaire, nutrition et résilience	9 000 000	4 700 000	4 300 000
Effet 1.1: Des politiques de sécurité alimentaire et d'amélioration nutritionnelle, intégrant une approche de prévention et gestion des risques et catastrophes, sont mises en œuvre par les institutions nationales concernées	2 000 000	1 200 000	800 000
Effet 1.2 : Le support et la formation des communautés rurales vulnérables aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles sont renforcées	7 000 000	3 500 000	3 500 000
Domaine Prioritaire 2: Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)	7 000 000	2 950 000	4 050 000
Effet 2.1: La production agricole est améliorée et augmentée dans des zones et pour des populations identifiées	1 500 000	900 000	600 000
Effet 2.2: Les capacités en santé et production animales (privés et publiques) sont renforcées avec une approche « filière »	3 000 000	1900 000	1 100 000
Effet 2.3 : Le développement de la production halieutique responsable est mis en œuvre avec une approche « chaîne de valeur »	2 500 000	150 000	2 350 000
Domaine Prioritaire 3: Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives	6 000 000	2 350 000	3 650 000
Effet 3.1: La sécurisation et la gestion intégrée de l'eau pour l'agriculture et l'élevage sont améliorées	3 000 000	1 600 000	1 400 000
Effet 3.2 : La gestion durable et responsable de la forêt et de la couverture végétale est renforcée au niveau des institutions ainsi que au niveau communautaire	1 000 000	600 000	400 000
Effet 3.3 : La gestion durable des ressources halieutiques est renforcée	2 000 000	150 000	1 850 000
Total	22 000 000	10 000 000	12 000 000